

GUIDE DE GARANTIE DES REMORQUES

STARCRAFT 



Liste des garanties

2026 GARANTIE LIMITÉE HIGHLAND RIDGE.....	7
2026 GARANTIE LIMITÉE HIGHLAND RIDGE 3X	11
2026 GARANTIE LIMITÉE STARCRAFT	15
2026 HEARTLAND BIGHORN LIMITÉE	19
2026 GARANTIE LIMITÉE HEARTLAND	23



UTILISATION DES VÉHICULES DE LOISIR

Les véhicules de loisir Highland Ridge et Starcraft sont conçus pour servir de logements temporaires pour le loisir, le camping et le voyage, tels que définis par les règlements de l'Association de l'industrie des véhicules de loisir (RVIA).

Ces véhicules ne sont pas destinés à une résidence permanente ou à un usage commercial, ce qui inclut leur utilisation en tant qu'actifs professionnels tels que des bureaux mobiles, ou pour la location ou la sous-location.

Highland Ridge et Starcraft se réservent le droit de modifier ou d'interrompre les spécifications ou le design sans préavis et sans obligation. Les véhicules de loisir destinés à la vente au Canada peuvent différer pour se conformer aux Codes canadiens.

OPTIONS ET ÉQUIPEMENTS

Highland Ridge et Starcraft proposent des camping-cars de différentes tailles et modèles, entraînant de légères variations dans les accessoires et composants. Certains équipements mentionnés dans ce manuel peuvent ne pas s'appliquer à votre camping-car spécifique.

Highland Ridge et Starcraft se réservent le droit de modifier les spécifications ou le design sans préavis et peuvent apporter des améliorations ou ajouts sans obligation de mise à niveau des produits existants. Notez que les camping-cars vendus au Canada peuvent différer pour se conformer aux Codes canadiens.

RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire Highland Ridge ou Starcraft est tenu de remplir les responsabilités suivantes lors de la vente du nouveau véhicule de loisirs :

- Livrer votre véhicule de loisirs en parfait état, après avoir passé l'inspection préalable à la livraison (PDI) et tous les tests de systèmes du concessionnaire.
- Fournir une orientation sur le véhicule de loisirs, y compris ses systèmes, composants et fonctionnement.
- S'assurer que vous lisez et comprenez toutes les informations de garantie, en expliquant toute disposition qui pourrait ne pas être claire.
- Vous fournir le Dossier de Garantie et vous aider à compléter les cartes ou enregistrements de garantie des fabricants d'équipement d'origine (OEM), ainsi qu'à localiser les modèles ou numéros de série des composants requis.
- Compléter le "Formulaire d'Enregistrement de Garantie et de Livraison Client" en ligne dans les 10 jours suivant la livraison pour activer la couverture de garantie applicable.

Veillez noter que la Garantie Limitée devient active uniquement après que le concessionnaire a complété l'enregistrement en ligne requis par Highland Ridge ou Starcraft.

RELATIONS CLIENTS

Highland Ridge et Starcraft autorisent leurs concessionnaires à gérer les décisions de garantie et de réparation.

Dans des circonstances particulières nécessitant une assistance de Highland Ridge ou Starcraft, la gestion du service de votre concessionnaire nous contactera en votre nom. Par conséquent, veuillez d'abord communiquer avec la gestion du service de votre concessionnaire.

Lorsque vous demandez de l'aide, veuillez fournir :

- Votre nom et votre localisation actuelle.
- Numéro de téléphone de contact.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV) du châssis à 17 chiffres ou numéro de série à 8 chiffres.
- Date d'achat.
- Description du composant, numéro de série et numéro de modèle (le cas échéant).
- Description détaillée du problème.
- Nom de votre concessionnaire vendeur.
- Coordonnées de l'installation de réparation de VR (si différente).

MODIFICATIONS ET GARANTIES

Les modifications ou installations effectuées sur le véhicule d'équipement d'origine distribué par Highland Ridge et Starcraft ne sont pas couvertes par la Garantie Limitée. La responsabilité des garanties sur le corps ou l'équipement, ainsi que de toute modification et ses effets sur les pièces, composants, systèmes ou assemblages installés par Highland Ridge ou Starcraft, incombe uniquement à la société de carrosserie spéciale, à l'assembleur, à l'installateur d'équipement ou à l'adaptateur. Le fabricant n'est pas responsable de la sécurité ou de la qualité des caractéristiques de conception, des matériaux ou de la fabrication des modifications effectuées par ces fournisseurs.

RÉPARATION DE GARANTIE D'URGENCE

- Trouver un concessionnaire agréé : Appelez le 800-283-8267 ou visitez (HighlandRidgeRV.com/Dealers ou StarcraftRV.com/Dealers) pour localiser un concessionnaire à proximité et prendre rendez-vous.
- Exploration d'autres options : Si aucun concessionnaire n'est à proximité, demandez des recommandations au personnel du camping ou recherchez en ligne. Contactez le service clientèle ou votre concessionnaire vendeur pour obtenir de l'aide pour trouver une installation de réparation.
- Rendez-vous et facturation : Contactez l'installation de réparation pour planifier et discuter de la facturation.
- Inspection et autorisation : Faites inspecter le VR. Le concessionnaire ou le centre de service doit contacter le service clientèle pour discuter de la couverture de garantie avant la réparation.
- Inspection des travaux de réparation : Inspectez minutieusement la réparation terminée. Si vous n'êtes pas satisfait, communiquez immédiatement avec la direction de l'installation de réparation de VR. Assurez-vous d'être satisfait avant de payer ou de partir.
- Processus de remboursement : Le concessionnaire, l'installation de réparation de VR ou vous-même devez envoyer une facture de réparation détaillée et les pièces retournées demandées via UPS (transport terrestre régulier, port prépayé) dans les 60 jours suivant l'achèvement de la réparation.

GARANTIE ET SERVICE



TROUVER UN CONCESSIONNAIRE HIGHLAND RIDGE/STARCRAFT

Que vous soyez un vétéran du camping-car ou que vous découvriez ce mode de vie, notre vaste réseau de concessionnaires, certains avec des décennies d'expérience, est prêt à vous aider. Scannez les codes QR ci-dessous pour visiter HighlandRidgeRV.com/Dealers ou StarcraftRV.com/Dealers, et trouvez un concessionnaire près de chez vous.



HighlandRidgeRV.com/Dealers



StarcraftRV.com/Dealers

ASSISTANCE EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

Si aucun concessionnaire autorisé Highland Ridge ou Starcraft n'est à proximité, contactez votre concessionnaire vendeur pour obtenir de l'aide. Si celui-ci est fermé, renseignez-vous auprès du personnel du camping ou recherchez en ligne un centre de réparation pour camping-cars. Faites réparer l'objet et contactez le service client Highland Ridge ou Starcraft le jour ouvrable suivant.

Le non-contact avec le service client, les réparations de garantie non autorisées ou inappropriées, ou le non-retour des pièces d'origine demandées peuvent entraîner la perte de remboursements et/ou de la couverture de garantie.

INFORMATIONS DE CONTACT DE HIGHLAND RIDGE

Téléphone (appel gratuit) : 800-283-8267
Téléphone (local) : 574-825-0608
Email Pièces : Pieces@HighlandRidgeRV.com
Email du Service : ServiceClient@HighlandRidgeRV.com
Site Web : HighlandRidgeRV.com

Adresse Postale :	Adresse d'expédition :
Service Client de Highland Ridge, Inc. Boîte postale 460 903 S. Main Street Middlebury, IN 46540	Service Client de Highland Ridge, Inc. 100 Bontrager Drive Bâtiment 42 Porte 4220 Middlebury, IN 46540

INFORMATIONS DE CONTACT STARCRAFT

Téléphone (appel gratuit) : 800-283-8267
Téléphone (local) : 574-825-0608
Email Pièces : Pieces@StarcraftRV.com
Email du Service : Service@StarcraftRV.com
Site Web : StarcraftRV.com

Adresse Postale :	Adresse d'expédition :
Starcraft, Inc. Service Client Boîte postale 460 903 S. Main Street Middlebury, IN 46540	Starcraft, Inc. Service Client 100 Bontrager Drive Bâtiment 42 Porte 4220 Middlebury, IN 46540

CONSEILS POUR OBTENIR UN SERVICE

Pour garantir un service satisfaisant de la part de votre concessionnaire, considérez les suggestions suivantes :

- **Contactez votre concessionnaire tôt :** Ne patientez pas jusqu'à ce que vous soyez prêt à utiliser votre camping-car. Les concessionnaires peuvent avoir une disponibilité immédiate limitée, surtout les jours chargés comme le lundi, le vendredi et avant les jours fériés.
- **Préparez votre rendez-vous :** Apportez les documents nécessaires, y compris votre guide de garantie et les informations sur votre véhicule. Comprenez que tous les travaux ne peuvent pas être couverts par la garantie, donc discutez des frais potentiels avec le personnel du service.
- **Faites une liste :** Remettez une liste écrite des réparations nécessaires à votre concessionnaire. Partagez tout historique de réparation de votre véhicule et tenez un registre d'entretien, car cela peut aider à diagnostiquer les problèmes actuels.
- **Soyez réaliste :** Si vous laissez une liste avec plusieurs points, discutez des priorités et des contraintes de temps avec le personnel du service. Envisagez de prendre d'autres rendez-vous pour les travaux non terminés ou les pièces à commander.
- **Respectez les limites du service :** Comprenez qu'il peut ne pas être possible de surveiller le service en raison de restrictions d'assurance.
- **Inspectez le travail terminé :** Lors de la récupération du véhicule, vérifiez le service ou la réparation effectuée. Informez immédiatement le personnel du service de tout problème. Si un retour immédiat pour réparation n'est pas possible, planifiez un rendez-vous rapidement. Familiarisez-vous avec les politiques de l'atelier concernant la notification des problèmes liés aux réparations.

OBTENIR UN SERVICE DANS NOTRE CENTRE DE SERVICE CLIENT

Si votre véhicule de loisirs nécessite un service et que votre concessionnaire recommande des réparations dans notre centre de service client, le concessionnaire vendeur facilitera tous les rendez-vous et communications.

OBTENIR UN SERVICE POUR LES ARTICLES COUVERTS PAR UNE GARANTIE DISTINCTE

Votre concessionnaire est responsable de l'entretien de votre véhicule de loisirs avant la livraison, et il est engagé dans votre satisfaction continue. Nous recommandons que votre concessionnaire effectue toutes les inspections, les services de garantie et de maintenance. De plus, certains concessionnaires peuvent agir en tant que centres de service agréés pour des produits avec des garanties distinctes, qui sont exclus de la garantie limitée.

PIÈCES ET ACCESSOIRES

Pour les pièces de rechange ou accessoires, veuillez contacter votre concessionnaire agréé pour obtenir de l'aide. Nous ne vendons pas directement aux détaillants ou aux concessionnaires non agréés. Si la pièce d'origine n'est pas disponible, nous ferons tout notre possible pour proposer un substitut adéquat.



SIGNALER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Aux États-Unis : Si vous soupçonnez un défaut dans votre véhicule de loisirs pouvant entraîner un accident, des blessures ou un décès, veuillez en informer immédiatement à la fois la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et notre service clientèle. La NHTSA peut enquêter et ordonner des rappels pour les défauts de sécurité détectés dans des groupes de véhicules.

Veuillez noter que la NHTSA ne peut pas intervenir dans des problèmes individuels entre vous, votre concessionnaire ou le fabricant de votre véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de la NHTSA à www.safercar.gov.

Pour contacter la NHTSA :

- Appelez la ligne d'assistance téléphonique pour la sécurité des véhicules au 1-888-327-4236
- TTY : 1-800-424-9153 ou 1-202-484-5238
- Courrier :

Bureau des enquêtes sur les défauts/CRD
NVS-216
1200 New Jersey Ave SE
Washington, DC 205900

Au Canada: Contactez immédiatement Transports Canada et notre service client si vous suspectez un défaut de sécurité sur votre véhicule.

Pour contacter Transports Canada :

- Téléphone : 1-800-DEFECTS ou 1-819-420-4300
- Sans frais : 1-800-333-0510 (Canada)
- Courrier :

Transports Canada -ASFAD
330, rue Sparks
Ottawa, ON
K1A 0N5

Pour plus d'informations et pour les formulaires en ligne :

- Visitez le site de Transports Canada : www.tc.gc.ca/recalls
- Site de la NHTSA : www.safercar.gov

RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Il est crucial de lire attentivement et de comprendre toutes les instructions et précautions avant d'utiliser votre véhicule de loisirs, quel que soit votre niveau d'expérience. Nous vous recommandons de vous familiariser avec le Manuel du Propriétaire ainsi que les informations de votre Guide de Garantie.

À mesure que la technologie évolue, de nouvelles améliorations sont constamment introduites dans l'industrie des véhicules récréatifs, chaque fabricant utilisant son propre processus de fabrication unique.

Comprenez la garantie limitée applicable à votre véhicule récréatif. Certains composants peuvent être exclus ou couverts séparément par la garantie limitée de leur fabricant individuel (voir le dossier de garantie).

En tant que nouveau propriétaire, vous êtes responsable d'effectuer l'entretien régulier et approprié comme indiqué dans ce guide et les manuels OEM. Un entretien régulier aide à prévenir les problèmes dus à la négligence, qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée. Il est de votre devoir de retourner votre véhicule à votre concessionnaire pour les réparations et l'entretien.

Changement de Propriétaire

Les lois fédérales sur la tenue des dossiers exigent la conservation des fichiers des propriétaires pour nos produits. Veuillez utiliser le code QR pour remplir votre formulaire d'enregistrement en ligne pour les nouveaux propriétaires ou pour un changement de propriétaire. Nous vous remercions de votre coopération pour compléter ce formulaire.



PROGRAMME DE RÉSOLUTION DES LITIGES RV

Bien que nous visons la satisfaction du client et vous encourageons à contacter notre service client pour toute question ou préoccupation, nous comprenons que des litiges peuvent survenir concernant les obligations de garantie. Si vous estimez que nous n'avons pas respecté nos obligations de garantie, vous pourriez être éligible pour un programme de résolution des litiges de garantie RV, gratuit, volontaire et indépendant.

CONSUMMATEURS DE CALIFORNIE : Pour se conformer aux exigences de notification préalable au litige de la Loi sur la garantie des consommateurs Song Beverly de Californie (décrites à la Section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), un avis écrit peut être envoyé à Entegra, soit par courriel envoyé à l'adresse suivante



adresse: CaliforniaPreSuitNotice@Jayco.com, ou par courrier certifié ou recommandé, accusé de réception demandé, envoyé à l'adresse suivante: Jayco, Inc., c/o California Pre-suit Notice 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

CONSUMIDORES DE CALIFORNIA: Para cumplir con los requisitos de notificación previa al litigio de la Ley de Garantía del Consumidor Song Beverly de California (descritos en la Sección 871.24 del Código de Procedimiento Civil de California), se puede enviar una notificación por escrito a Entegra, ya sea por correo electrónico a la siguiente dirección de correo electrónico: CaliforniaPreSuitNotice@Jayco.com, o por correo certificado o registrado, con acuse de recibo, enviado a la siguiente dirección: Jayco, Inc., c/o California Pre-suit Notice 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

Pour plus de détails, veuillez visiter le site Web du programme DRP-RV : <https://www.demarsassociates.com/rv-warranty-dispute-program>

AVIS AUX CLIENTS DE CALIFORNIE UNIQUEMENT : Jayco, Inc. a choisi de suivre les procédures décrites dans Cal. Civ. Proc. Code § 871.20 et suivants, concernant les exigences de notification préalable au litige pour les réclamations des consommateurs en vertu de la Loi sur la garantie des consommateurs Song Beverly.

GARANTIE LIMITÉE HIGHLAND RIDGE 2026

CE QUI EST COUVERT ET QUI EST COUVERT

Cette garantie limitée couvre uniquement les véhicules récréatifs vendus et restant aux États-Unis, dans les territoires américains et au Canada, utilisés à des fins de voyage récréatif et de camping. Si un défaut important de matériau ou de fabrication, attribuable à Highland Ridge, est constaté et signalé à Highland Ridge ou à un concessionnaire agréé pendant la période de garantie applicable, il sera réparé ou remplacé, au choix de Highland Ridge, sans frais pour le propriétaire du véhicule récréatif, conformément aux termes, conditions et limitations de cette garantie limitée. Cette garantie limitée s'applique uniquement au premier acheteur consommateur d'un nouveau véhicule récréatif. Tous les droits et limitations de cette garantie sont applicables uniquement au propriétaire initial du véhicule récréatif. Vous pouvez contacter un concessionnaire indépendant agréé pour plus de détails.

Cette garantie limitée constitue le seul recours, que ce soit en contrat, en délit ou autrement, pour tout défaut du véhicule récréatif qui n'entraîne pas de blessures corporelles ou de dommages à des biens autres que le véhicule récréatif. Si un terme ou une condition de cette garantie limitée est en conflit avec le Code commercial uniforme de votre État (« UCC »), tel qu'interprété par les tribunaux de votre État, les dispositions de l'UCC de votre État sont modifiées comme permis par UCC 1-302. UCC 1-302 prévoit que les actions contractuelles de droit commun sont remplacées (préemptées) si l'UCC offre une cause d'action ou un recours. Après avoir accepté les biens (le véhicule récréatif), l'UCC prévoit que le recours disponible est exclusivement une action pour rupture de garantie.

LIMITATIONS, EXCLUSIONS ET DÉNÉGATION DES GARANTIES IMPLICITES

Toute garantie implicite découlant de la législation nationale ou fédérale, y compris la garantie implicite de qualité marchande et/ou d'adéquation, est limitée dans sa durée à celle définie dans cette garantie limitée et est limitée dans son champ de couverture à celui de cette garantie limitée, et est en outre limitée aux défauts existants au moment de la vente qui se sont manifestés et ont émergé pendant la période de couverture de la garantie implicite. Toutes les garanties et conditions implicites, légales ou autres, sont entièrement rejetées en ce qui concerne les véhicules récréatifs (VR) ou composants de VR exclus ou non couverts par cette garantie.

Highland Ridge ne propose aucune garantie autre que celle spécifiée dans cette garantie limitée. Highland Ridge n'autorise personne à créer d'autres obligations ou responsabilités en son nom concernant ce VR, et Highland Ridge n'est pas responsable de toute représentation, promesse ou garantie faite par un concessionnaire ou toute autre personne au-delà de ce qui est expressément indiqué dans cette garantie limitée, et personne n'a l'autorité d'élargir, de modifier ou d'amender cette garantie limitée. Tout concessionnaire vendeur ou de service n'est pas un agent de Highland Ridge, mais une entité indépendante.

HIGHLAND RIDGE NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS QUI POURRAIENT RÉSULTER D'UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. À TITRE D'EXEMPLE, LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS INCLUENT LES FRAIS DE CARBURANT ET DE TRANSPORT POUR LIVRER LE VR À UN CONCESSIONNAIRE DE SERVICE, LES CHAMBRES D'HÔTEL, LES SALAIRES PERDUS ET LES DOMMAGES D'HUMIDITÉ TELS QUE LA MOISSURE ET LE MILDIOU AINSI QUE LA ROUILLE ET LA CORROSION. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS ET ACCESSOIRES SERA INDÉPENDANTE DE TOUT ÉCHEC DE L'OBJECTIF ESSENTIEL

DE TOUTE GARANTIE, ET CETTE EXCLUSION RESTERA EN VIGUEUR MÊME SI UNE DÉTERMINATION INDIQUE QUE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU TOUTE GARANTIE IMPLICITE A ÉCHOUÉ DANS SON OBJECTIF ESSENTIEL.

Certains états ne permettent pas de limitations sur la durée d'une garantie implicite, ou l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, donc les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

LA DURÉE DE LA COUVERTURE

La durée de la garantie limitée est de 1 an. La période de garantie commence à la date à laquelle le VR est livré au premier acheteur au détail par un concessionnaire indépendant et autorisé de Highland Ridge ou, si le concessionnaire met le véhicule en service avant la vente au détail, à la date à laquelle le VR est d'abord mis en service.

La durée de cette garantie limitée est de 3 ans pour les défauts substantiels concernant les « Composants de Structure ». Les composants de structure désignent les matériaux et/ou la main-d'œuvre directement attribuables à Highland Ridge relatifs à la lamination de l'ensemble des parois latérales en fibre de verre, la lamination de l'ensemble des parois arrière, la lamination de l'ensemble des parois avant en fibre de verre (enveloppe), l'assemblage de cadres de parois latérales/finaux/avant et arrière (bois et aluminium), l'assemblage de cadres de toit (bois et aluminium), et l'assemblage de cadres de plancher (bois et aluminium). Les composants de structure excluent spécifiquement les capuchons avant et arrière en fibre de verre et tout autre attachement cosmétique en fibre de verre, les métaux des parois latérales (sauf si la cause principale est la structure du mur); le matériau de toit extérieur (caoutchouc EPDM, TPO, etc.); les revêtements de sol (moquette, linoléum, carreaux de bois, etc.); tous les attachements des parois latérales, finaux, avant et arrière, du toit et du plancher, et la délamination causée par une intrusion d'eau due à un manque d'entretien nécessaire des joints extérieurs ou à un autre entretien. Les composants de structure excluent en outre tous les éléments identifiés sous « Ce qui n'est pas couvert » ci-dessous

Highland Ridge se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou remanufacturées de qualité similaire pour effectuer tout travail, et de modifier les pièces et le design de temps à autre sans préavis. Highland Ridge se réserve le droit d'apporter des modifications au design ou au matériau de ses produits sans avoir l'obligation d'intégrer ces modifications aux produits déjà fabriqués. Highland Ridge ne garantit pas la performance future de ce RV, et cette garantie limitée n'est pas destinée à couvrir la performance future de ce RV, ni de ses matériaux, composants ou pièces. De plus, l'obligation du propriétaire du RV de notifier Highland Ridge, ou l'un de ses concessionnaires indépendants et autorisés, d'un défaut revendiqué ne modifie en rien l'obligation du propriétaire du RV de contacter directement Highland Ridge lorsqu'il tente de poursuivre des recours en vertu de la loi étatique ou fédérale.

COMMENT OBTENIR UN SERVICE

Il est normal de s'attendre à un service sous garantie pendant la période de cette Garantie Limitée. Pour obtenir un service sous garantie, le propriétaire doit suivre toutes les étapes suivantes :

1. Informer un concessionnaire indépendant et autorisé de Highland Ridge, ou Highland Ridge elle-même, du défaut important de matériaux ou de fabrication attribuable à Highland Ridge, dans le délai de couverture de garantie mentionné ci-dessus ;
2. Fournir la notification mentionnée au point (1) ci-dessus, dans les dix (10) jours suivant la découverte par le propriétaire, ou la date à laquelle il aurait dû découvrir, le défaut important de matériaux ou de fabrication attribuable à Highland Ridge ;

3. Prenez rapidement rendez-vous et emmenez le camping-car chez un concessionnaire indépendant et agréé de Highland Ridge, ou chez Highland Ridge, pour les réparations; et
4. Payer tous les frais de transport ou de fret, droits d'importation, honoraires et toutes dépenses accessoires associées à l'obtention du service de garantie.

Si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez contacter Highland Ridge RV au 903 S. Main Street, P.O. Box 460, Middlebury, Indiana 46540, à l'attention du service client, (800) 283-8267.

REMARQUE : Highland Ridge ne contrôle pas la planification des travaux de service dans les concessions indépendantes et autorisées. Il est possible que vous rencontriez des retards lors de la planification ou de l'achèvement des travaux. En outre, vous devez informer le concessionnaire vendeur au moment de la livraison pour faire effectuer des travaux sur tout défaut survenu à l'usine lors de la fabrication, sans frais pour vous, comme prévu par cette garantie limitée. (Voir ci-dessous sous CE QUI N'EST PAS COUVERT).

Si deux (2) tentatives de réparation ou plus ont été effectuées pour corriger un défaut couvert que vous estimez compromettre la valeur, l'utilisation ou la sécurité du véhicule de loisirs, ou si ces réparations ont pris plus de trente (30) jours, vous devez, dans la mesure permise par la loi, notifier directement Highland Ridge, par écrit, à l'adresse ci-dessus, de l'échec des réparations du ou des défaut(s) allégué(s) afin que Highland Ridge puisse s'impliquer directement pour s'assurer que le service vous soit fourni conformément aux termes de cette garantie limitée.

RECOURS DE RÉPARATION : L'engagement unique et exclusif de Highland Ridge en vertu de cette garantie limitée est de traiter, selon les normes de l'industrie, tout défaut substantiel couvert découvert pendant la période de couverture de la garantie, à condition que : (1) vous informiez Highland Ridge ou un concessionnaire autorisé dans les 10 jours suivant la découverte du défaut substantiel ; ET (2) vous livriez le véhicule de loisirs à Highland Ridge ou à un concessionnaire autorisé à vos frais et vos dépens ; ET (3) vous identifiez le défaut spécifique du véhicule de loisirs à Highland Ridge ou à son concessionnaire autorisé, tel que reflété dans l'autorisation de travail ou l'ordre de réparation associé à la visite de service.

En raison de la nature saisonnière de l'utilisation des véhicules de loisirs, votre véhicule peut être entreposé chez Highland Ridge ou chez un concessionnaire autorisé, sans frais pour vous, pendant une période prolongée avant ou après la réalisation de réparations sous garantie. À moins que des réparations sous garantie ne soient activement effectuées sur votre véhicule, celui-ci reste disponible pour utilisation même lorsqu'il est entreposé chez Highland Ridge ou chez un concessionnaire autorisé—ce temps de stockage n'est pas considéré comme un temps pendant lequel votre véhicule est hors service et inutilisable. Si vous souhaitez utiliser votre véhicule pendant qu'il est entreposé chez Highland Ridge ou chez un concessionnaire autorisé en attente de réparations sous garantie, veuillez contacter Highland Ridge au 800-283-8267. De même, si vous rencontrez des difficultés avec un concessionnaire pour obtenir des réparations dans le cadre de cette garantie limitée ou pour récupérer votre véhicule chez un concessionnaire, veuillez contacter Highland Ridge au 800-283-8267.

RECOURS DE SECOURS : Si le recours de réparation principal échoue à corriger tout défaut substantiel après un nombre raisonnable de tentatives de réparation, votre unique et exclusif recours sera de faire en sorte que Highland Ridge paie un atelier de service indépendant de votre choix pour effectuer les réparations du défaut substantiel. Si le défaut substantiel est irréparable, votre recours exclusif consistera à payer des dommages pour diminution de valeur (c'est-à-dire la différence entre votre prix d'achat et la valeur réelle du véhicule de loisirs à la date d'achat en raison du défaut substantiel qui est irréparable). Vous devez épuiser le recours de réparation principal et ce recours de secours et ces deux recours doivent échouer dans leur objet essentiel avant d'engager toute action contre Highland Ridge. Vous acceptez de notifier Jayco de l'atelier de service indépendant que vous choisissez pour effectuer les réparations du

défaut dans les 14 jours suivant la demande de réparation. Vous acceptez également d'agir de bonne foi pour épuiser le recours de remplacement. Si l'atelier de réparation indépendant que vous sollicitez pour effectuer le recours de remplacement refuse de procéder aux réparations, vous acceptez que le centre de service Jayco en Indiana réalise le recours de remplacement.

Si vous réclamez des dommages pour dépréciation, vous et Jayco (ou la personne fournissant l'avis de dépréciation) DEVEZ, avec précision, révéler au juge ou au jury la méthode de calcul de la valeur dépréciée afin que l'exactitude puisse être vérifiée par reproduction. Si la valeur dépréciée ne peut pas être vérifiée par reproduction, vous et Jayco convenez que tout avis de dépréciation ne sera pas utilisé pour déterminer le recours en cas de violation de garantie.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

À titre d'exemple, cette garantie limitée ne couvre pas les éléments suivants :

- défauts dans les matériaux, composants ou parties de la structure du VR non imputables à Highland Ridge;
- éléments ajoutés ou modifiés après que le VR a quitté la possession de Highland Ridge;
- équipements ou accessoires supplémentaires installés dans n'importe quelle concession ou autre lieu d'affaires, ou par toute autre partie, autre que Highland Ridge;
- tout VR utilisé à des fins de location ou d'autres activités commerciales (Remarque : On conclura que le VR a été utilisé à des fins commerciales si le propriétaire ou l'utilisateur du VR déclare un avantage fiscal commercial lié au VR, ou si le VR est acheté, enregistré ou titré au nom d'une société ou d'une société à responsabilité limitée);
- tout VR vendu ou utilisé en dehors des États-Unis, des territoires des États-Unis ou du Canada;
- tout VR non utilisé uniquement pour les déplacements récréatifs et le camping;
- tout VR acheté lors d'une vente aux enchères ou en gros;
- tout VR acheté auprès d'un concessionnaire qui n'est pas un concessionnaire autorisé de Highland Ridge;
- tout défaut résultant d'un poids excessif placé sur les composants structurels;
- usure normale, déchirures ou utilisation, telles que déchirures, perforations, salissures, moisissures, décoloration, ou dégradation des plastiques ou des fibres de verre extérieurs, ou des articles souples, tels que les tissus d'ameublement, rideaux, moquettes, vinyles, moustiquaires, coussins, matelas et tissus;
- les effets de la condensation ou de l'humidité due à la condensation à l'intérieur du VR;
- moisissure ou tout dommage causé par la moisissure à l'intérieur ou à l'extérieur du VR;
- imperfections qui n'affectent pas l'aptitude du VR à son usage prévu de loisir ou des éléments fonctionnant comme prévu mais qui ne vous satisfont pas;
- peinture ou finition extérieure;
- problèmes, y compris les fuites d'eau, liés à une mauvaise utilisation, à une mauvaise manipulation, à une négligence ou à un abus, y compris le non-respect de l'entretien du VR conformément au manuel du propriétaire, ou d'autres entretiens de routine tels que les inspections, la lubrification, les ajustements, le serrage des vis et des raccords, le serrage des écrous de roue, l'étanchéité, la rotation des pneus;
- dommages dus à un accident, qu'ils soient prévisibles ou non, y compris tout acte de la nature;
- dommages, rouille ou corrosion dus à l'environnement, au vol, au vandalisme, à l'incendie, ou à d'autres actes intervenants non imputables à Highland Ridge;

- dégâts causés par une pression d'eau non régulée, un trop-plein du réservoir ou des modifications du réseau de plomberie entraînant une inondation du véhicule;
- non-respect par l'acheteur initial ou d'autres personnes des procédures d'entretien ordinaires recommandées par Highland Ridge ou le fabricant des composants structurels tels que les lubrifiants, fluides, filtres, etc.;

- dégâts causés par des branchements électriques non protégés (domicile ou camping), des surtensions, la foudre, une surcharge de circuit ou des modifications du système électrique;
- dégâts résultant de l'usure ou de la détérioration des pneus;
- vérins de nivellement hydrauliques ou système de nivellement;
- dégradations, rayures, bosses, éclats sur toute surface ou tissu du camping-car;
- dommages causés par une infestation d'insectes ou d'autres animaux ;
- dommages causés par une utilisation en dehors des routes, une surcharge du camping-car ou une modification du camping-car, ou de l'un de ses composants ou pièces ; alignement des roues ou réglages des essieux lorsqu'ils sont causés par un entretien inadéquat, un chargement ou des dommages dus à des dangers routiers, y compris des voyages en dehors des routes, des dommages aux roues ou un équilibrage ou des dommages dus à des pannes de pneus.
- tous les coûts associés à l'obtention du service, y compris par exemple les frais de déplacement, sont spécifiquement exclus de la couverture de cette garantie ;

tout camping-car utilisé comme résidence ; et •

tout composant, système ou pièce garanti par une autre entité. Y compris la manipulation, le freinage, l'équilibrage des roues, le silencieux, les pneus, les tubes, les batteries, les jauges, le générateur, le auvent, les vérins hydrauliques, l'onduleur, le convertisseur, le micro-ondes, la télévision, le lecteur DVD/CD, la radio, les haut-parleurs, le réfrigérateur, la télévision, la cuisinière, le chauffe-eau, la pompe à eau, la cuisinière, le détecteur de monoxyde de carbone, le détecteur de fumée, le détecteur de propane, le fourneau ou tout climatiseur. La garantie écrite de tout fabricant de pièces composantes est la responsabilité directe de ce fabricant. Les défauts et/ou dommages aux surfaces intérieures et extérieures, aux garnitures, à la sellerie et à d'autres éléments d'apparence peuvent survenir à l'usine. Ces éléments sont généralement détectés et corrigés à l'usine ou par le vendeur avant la livraison au client final. Vous devez inspecter votre camping-car pour ce type de dommages lors de la livraison. Si vous trouvez un tel défaut ou dommage, vous devez en informer le vendeur au moment de la livraison pour que ces éléments soient couverts par cette garantie limitée et pour que le travail soit effectué sur les éléments sans frais pour vous, comme prévu par cette garantie limitée.

Les fabricants de pièces composantes et d'appareils peuvent émettre des garanties limitées couvrant les parties du camping-car qui ne sont pas couvertes par la garantie limitée émise par Highland Ridge. Pour en savoir plus sur les composants et appareils spécifiques qui ne sont pas couverts par cette garantie limitée, veuillez contacter directement Highland Ridge ou consulter les documents qui accompagnent le camping-car.

ÉVÉNEMENTS LIBÉRANT HIGHLAND RIDGE DE TOUTE OBLIGATION AU TITRE DE LA GARANTIE

Certaines choses libèrent complètement Highland Ridge de toute obligation au titre de cette garantie et l'annulent. À titre d'exemple, les éléments suivants libèrent Highland Ridge de toute obligation expresse ou implicite de garantie de réparer ou de remplacer tout défaut résultant de : toute location ou autre usage commercial ou achat du camping-car (tel que défini dans cette garantie), tout camping-car titré ou enregistré au nom de toute association commerciale (comme une société ou une société à responsabilité limitée), tout camping-car vendu en dehors ou utilisé en dehors des États-Unis, des territoires américains ou du Canada, par le biais d'une vente aux enchères ou en gros ou par un revendeur non autorisé, tout défaut dans une pièce fabriquée séparément, la négligence du propriétaire ou le défaut de fournir un entretien de routine (voir le manuel du propriétaire), une modification non autorisée, en dehors des routes

utilisation, collision ou accident, qu'ils soient prévisibles ou non, y compris tout acte météorologique ou dommage ou corrosion due à l'environnement, vol, vandalisme, incendie, explosions, surcharge au-delà des limites de poids, et altération de toute partie du camping-car.

RECOURS JURIDIQUES

TOUTE ACTION POUR FAIRE APPLIQUER UNE PARTIE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, OU TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DOIT ÊTRE ENGAGÉE DANS LES 90 JOURS APRÈS L'EXPIRATION DE LA PÉRIODE DE COUVERTURE DE LA GARANTIE DÉSIGNÉE CI-DESSUS (c'est-à-dire qu'une action doit être intentée dans l'année et 90 jours suivant l'achat, sauf pour les réclamations concernant uniquement les Composants de Structure qui doivent être déposées dans les 3 ans et 90 jours suivant l'achat). Toute exécution de réparations ne suspendra pas cette période de limitation, sauf si la loi de l'État en dispose autrement. Toute exécution de réparations après l'expiration de la période de couverture de la garantie, ou concernant tout ce qui est exclu de la couverture de cette garantie limitée, sera considérée comme des réparations « à titre de bonne volonté » et ne modifiera pas les termes exprès de cette garantie limitée, ni n'étendra la période de couverture de la garantie ou cette période de limitation. Highland Ridge n'est pas tenu de vous informer si les réparations autorisées sont considérées comme « à titre de bonne volonté » par Highland Ridge.

De plus, cette garantie n'est pas destinée à s'étendre à la performance future, et rien dans cette garantie, ni aucune action de Highland Ridge, ni aucun agent de Highland Ridge, ne doit être interprété comme une extension de la période de garantie ou de cette période de limitation. Certains États n'autorisent pas une réduction du délai de prescription, donc cette réduction peut ne pas s'appliquer à vous.

ENREGISTREMENTS DE GARANTIE

Vos dossiers d'enregistrement de garantie doivent être complétés et remis aux fabricants des pièces composantes. Le concessionnaire vendeur vous aidera à compléter et soumettre le formulaire d'enregistrement de garantie du produit Highland Ridge. Ce formulaire doit être retourné à Highland Ridge dans les dix (10) jours suivant la livraison de votre RV. Votre garantie ne sera pas enregistrée à moins que cet enregistrement de garantie ne soit complété et reçu par Highland Ridge. Le fait de ne pas déposer cet enregistrement de garantie auprès de Highland Ridge n'affectera pas vos droits sous cette garantie limitée tant que vous pouvez présenter une preuve d'achat, mais cela peut entraîner des retards dans l'obtention des avantages de cette garantie limitée et peut inhiber la capacité de toute installation de service à effectuer les réparations appropriées et/ou le remplacement des pièces. Notez que la soumission et l'acceptation d'un enregistrement de garantie n'altèrent pas les termes exprès de cette garantie limitée ou l'une de ses exclusions.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Il est de la responsabilité du propriétaire d'assurer l'entretien et la maintenance appropriés du RV, et de veiller à la répartition correcte de la charge. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez consulter le manuel du propriétaire de votre RV et les manuels des fabricants des autres pièces composantes. Ceux-ci décrivent les divers soins et maintenances nécessaires pour entretenir votre RV. Veuillez revoir tous les manuels fournis avec votre RV, et contacter votre concessionnaire vendeur ou le fournisseur de la pièce composante si vous avez des questions. Note : Le défaut d'entretien du RV tel que noté dans ces manuels annule cette garantie limitée, et tout dommage au RV résultant de votre défaut d'effectuer un tel entretien n'est pas couvert par cette garantie limitée.

Des dommages aux surfaces intérieures ou extérieures, aux garnitures, à la sellerie et à d'autres éléments d'apparence peuvent survenir à l'usine lors de l'assemblage, lors de la livraison du RV au concessionnaire vendeur ou sur le terrain du concessionnaire vendeur. Normalement, tout dommage est détecté et corrigé à l'usine ou par le concessionnaire vendeur lors du processus d'inspection.

ACCEPTATION DE LA GARANTIE

Lorsque vous demandez ou acceptez l'exécution de réparations sous garantie en vertu des termes de cette garantie limitée, vous confirmez votre acceptation de tous les termes de cette garantie limitée, y compris, à titre d'exemple, les limitations et exclusions de garantie, la clause de choix de juridiction et la clause réduisant le délai dans lequel une action en justice doit être intentée pour violation.

RECOURS LÉGAUX

LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE POUR DÉCIDER DES LITIGES JURIDIQUES CONCERNANT UNE VIOLATION PRÉSUMÉE DE GARANTIE OU AUTREMENT LIÉS À VOTRE ACHAT OU PROPRIÉTÉ DU VR DOIT ÊTRE EXERCÉE PAR LES TRIBUNAUX DE L'ÉTAT DE FABRICATION, QUI EST L'INDIANA. CETTE GARANTIE LIMITÉE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE ET CONSTRUITE SELON LES LOIS DE L'ÉTAT DE L'INDIANA. SAUF SI LES LOIS DE L'ÉTAT L'INTERDISSENT, TOUTES LES RÉCLAMATIONS, CONTROVERSES ET CAUSES D'ACTION DÉCOULANT DE OU RELATIVES À CETTE GARANTIE LIMITÉE, QUE CE SOIT EN CONTRAT, EN RESPONSABILITÉ CIVILE OU PAR STATUT, SERONT RÉGIES PAR LES LOIS DE L'ÉTAT DE L'INDIANA, Y COMPRIS SON DÉLAI DE PRESCRIPTION, SANS TENIR COMPTE DE TOUTE RÈGLE DE CONFLIT DE LOIS QUI ABOUTIRAIT À L'APPLICATION DES LOIS D'UNE AUTRE JURIDICTION.

CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS JURIDIQUES SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE. TOUTES LES ACTIONS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT LIÉES AU VR SERONT DÉCIDÉES PAR UN JUGE PLUTÔT QUE PAR UN JURY. La renonciation au jury et la clause de choix de la loi, ainsi que les limitations et exclusions de garanties, peuvent ne pas s'appliquer à vous si les lois d'état ou provinciales applicables interdisent une renonciation à un procès par jury ou l'application d'une clause de choix de la loi entraînant une renonciation à une cause d'action statutaire non renonçable. Par exemple, l'État de Californie n'autorise pas la renonciation à la Song Beverly Consumer Warranty Act et/ou au droit à un procès par jury.

CONSOUMMATEURS DE CALIFORNIE : Pour se conformer aux exigences de préavis de litige de la Song Beverly Consumer Warranty Act de Californie (décrites à la section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), un avis écrit peut être envoyé à Highland Ridge, soit par courriel à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Jayco.com, ou par courrier certifié ou recommandé, avec accusé de réception, envoyé à l'adresse suivante : Highland Ridge, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

CONSOUMMATEURS DE CALIFORNIE : Pour se conformer aux exigences de notification préalable au litige de la Loi sur la garantie des consommateurs de Californie Song Beverly (décrites à la Section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), vous pouvez envoyer un avis écrit à Highland Ridge, soit par courriel à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Jayco.com, soit par courrier certifié ou recommandé, avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Highland Ridge, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

HIGHLAND RIDGE RV
903 S. Main Street * P.O. Box 460 * Middlebury, IN 46540
Téléphone : (800) 283-8267



GARANTIE LIMITÉE 3X HIGHLAND RIDGE 2026

CE QUI EST COUVERT ET POUR QUI

Cette garantie limitée couvre uniquement les véhicules récréatifs Highland Ridge 3X vendus et restant aux États-Unis, dans les territoires américains et au Canada, et utilisés à des fins de voyage et de camping récréatif. Si un défaut important de matériau ou de fabrication, attribuable à Highland Ridge, est découvert et signalé à Highland Ridge ou à un concessionnaire agréé pendant la période de garantie applicable, il sera réparé ou remplacé, à la discrétion de Highland Ridge, sans frais pour le propriétaire du véhicule, conformément aux termes, conditions et limitations de cette garantie limitée. Cette garantie limitée s'applique uniquement au premier acheteur consommateur d'un nouveau véhicule. Tous les droits et limitations de cette garantie s'appliquent uniquement au propriétaire d'origine du véhicule. Vous pouvez contacter un concessionnaire indépendant et agréé pour plus de détails.

Cette garantie limitée offre le seul recours, que ce soit en vertu d'un contrat, d'un délit ou autrement, pour tout défaut du véhicule qui ne cause pas de blessures corporelles ou de dommages matériels autres que ceux subis par le véhicule. Si un terme ou une condition de cette garantie limitée est en conflit avec le Code commercial uniforme de votre État (« UCC »), tel qu'interprété par les tribunaux de votre État, les dispositions de l'UCC de votre État sont modifiées comme autorisé par l'UCC 1-302. L'UCC 1-302 stipule que les actions en justice fondées sur le droit commun sont remplacées (préemptées) si l'UCC prévoit un recours ou une action. Après avoir accepté les biens (le véhicule), l'UCC prévoit que le recours disponible est exclusivement une action pour rupture de garantie.

LIMITATIONS, EXCLUSIONS ET DÉNI DES GARANTIES IMPLICITES

Toute garantie implicite pouvant découler du droit étatique ou fédéral, y compris la garantie implicite de qualité marchande et/ou la garantie implicite d'adéquation, est limitée en durée à celle fixée dans cette garantie limitée et est limitée dans son champ d'application à celui de cette garantie limitée. Elle est en outre limitée aux défauts existants au moment de la vente qui se sont manifestés et sont apparus pendant la période de couverture de la garantie implicite. Toutes les garanties et conditions implicites, légales ou autres, sont rejetées dans leur intégralité pour les camping-cars ou leurs composants exclus ou non couverts par cette garantie.

Highland Ridge ne fournit aucune garantie autre que celle contenue dans cette garantie limitée. Highland Ridge n'autorise personne à créer une autre obligation ou responsabilité à son égard concernant ce camping-car, et Highland Ridge n'est pas responsable de toute déclaration, promesse ou garantie faite par un revendeur ou une autre personne au-delà de ce qui est expressément indiqué dans cette garantie limitée, et personne n'a l'autorité d'élargir, de modifier ou de changer cette garantie limitée. Tout revendeur ou réparateur n'est pas un agent de Highland Ridge, mais une entité indépendante.

HIGHLAND RIDGE NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS POUVANT RÉSULTER D'UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. PAR EXEMPLE, LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS INCLURENT LES FRAIS DE CARBURANT ET DE TRANSPORT POUR LIVRER LE CAMPING-CAR À UN RÉPARATEUR, LES CHAMBRES D'HÔTEL, LES SALAIRES PERDUS ET LES DOMMAGES D'HUMIDITÉ TEL QUE LA MOISSURE ET LA ROUILLE. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES INDIRECTIONS ET CONSÉCUTIFS SERA

INDÉPENDANTE DE TOUT ÉCHEC DE L'OBJECTIF ESSENTIEL DE TOUTE GARANTIE, ET CETTE EXCLUSION SURVIVRA À TOUTE DÉTERMINATION QUE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU TOUTE GARANTIE IMPLICITE N'A PAS ATTEINT SON OBJECTIF ESSENTIEL.

Certaines régions ne permettent pas de limitations sur la durée d'une garantie implicite, ou l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, donc les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous être applicables.

LA PÉRIODE DE COUVERTURE

La durée de la garantie limitée est d'un an. La période de garantie commence à la date où le camping-car est livré au premier acheteur au détail par un revendeur autorisé et indépendant de Highland Ridge, ou, si le revendeur met le véhicule en service avant la vente au détail, à la date où le camping-car est mis en service pour la première fois.

La durée de cette garantie limitée est de 3 ans pour les défauts substantiels de tout « Composant de Structure ». Les Composants de Structure désignent les matériaux et/ou la main-d'œuvre directement attribuables à Highland Ridge concernant la stratification de l'assemblage des parois latérales en fibre de verre, la stratification de l'assemblage de la paroi arrière, la stratification de l'assemblage de la paroi frontale en fibre de verre (enveloppe), l'assemblage du cadre des parois latérales/avant et arrière (bois et aluminium), l'assemblage du cadre du toit (bois et aluminium), et l'assemblage du cadre du sol (bois et aluminium). Les Composants de Structure excluent spécifiquement les capots avant et arrière en fibre de verre et tout autre accessoire cosmétique en fibre de verre, le métal des parois latérales (à moins que la cause première ne soit la structure murale); le matériau du toit extérieur (caoutchouc EPDM, TPO, etc.); le revêtement de sol (moquette, linoléum, carreaux de bois, etc.); toutes les fixations de parois latérales, de parois arrière, de parois avant, de toit et de sol, et la délamination causée par l'intrusion d'eau due à une absence de maintenance requise des joints extérieurs ou autre maintenance. Les Composants de Structure excluent en outre tous les éléments identifiés sous « Ce qui n'est pas couvert » ci-dessous

Highland Ridge se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou reconditionnées de qualité similaire pour réaliser tout travail, et de modifier ses pièces et ses conceptions de temps à autre sans préavis. Highland Ridge se réserve le droit d'apporter des changements dans la conception ou le matériau de ses produits sans avoir à intégrer ces changements dans les produits précédemment fabriqués. Highland Ridge ne donne aucune garantie quant aux performances futures de ce véhicule récréatif, et cette garantie limitée n'est pas destinée à couvrir les performances futures de ce véhicule, ni de ses matériaux, composants ou pièces. De plus, l'obligation du propriétaire du véhicule récréatif de notifier Highland Ridge ou l'un de ses concessionnaires indépendants autorisés d'un défaut revendiqué ne suppose pas l'obligation qu'a le propriétaire de contacter directement Highland Ridge lorsqu'il tente de poursuivre des recours en vertu des lois nationales ou fédérales.

COMMENT OBTENIR LE SERVICE

Il est normal de s'attendre à un certain service sous garantie pendant la durée de cette garantie limitée. Pour obtenir le service sous garantie, le propriétaire doit effectuer toutes les démarches suivantes :

1. Avertir un concessionnaire indépendant autorisé de Highland Ridge, ou Highland Ridge, du défaut substantiel de matériaux ou de fabrication attribuable à Highland Ridge, dans la période de couverture de garantie indiquée ci-dessus;
2. Fournir la notification mentionnée au point (1) ci-dessus, dans les dix (10) jours suivant la découverte, ou le moment où le propriétaire aurait dû découvrir, le défaut substantiel de matériaux ou de fabrication attribuable à Highland Ridge;

3. Planifiez rapidement un rendez-vous et emmenez le camping-car chez un concessionnaire indépendant et agréé de Highland Ridge, ou chez Highland Ridge, pour les réparations ; et
4. Payer tous les frais de transport ou de livraison, les droits d'importation, les taxes et toutes les dépenses accessoires liées à l'obtention du service de garantie.

Si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez contacter Highland Ridge RV au 903 S. Main Street, P.O. Box 460, Middlebury, Indiana 46540, Attn : Service Client, (800) 283-8267.

REMARQUE : Highland Ridge ne contrôle pas la planification des travaux de service chez les concessionnaires indépendants agréés. Vous pourriez rencontrer un certain retard dans la planification ou l'exécution des travaux. De plus, vous devez informer le concessionnaire vendeur au moment de la livraison pour faire effectuer des travaux sur tout défaut survenu à l'usine lors de la fabrication sans frais pour vous, tel que prévu par cette garantie limitée. (Voir ci-dessous sous CE QUI N'EST PAS COUVERT).

Si deux (2) tentatives de service ou plus ont été effectuées pour corriger un défaut couvert que vous estimez altérer la valeur, l'utilisation ou la sécurité du camping-car, ou si ces types de réparations ont pris plus de trente (30) jours pour être complétées, vous devez, dans la mesure permise par la loi, notifier directement Highland Ridge, par écrit, à l'adresse ci-dessus, des réparations infructueuses ou des défauts allégués afin que Highland Ridge puisse s'impliquer directement pour vous assurer que le service vous est fourni conformément aux termes de cette garantie limitée.

RECOURS EN RÉPARATION : L'obligation unique et exclusive de Highland Ridge en vertu de cette Garantie Limitée est de traiter, selon les normes de l'industrie, tout défaut substantiel couvert découvert pendant la période de couverture de la garantie à condition que : (1) vous informiez Highland Ridge ou un concessionnaire agréé dans les 10 jours suivant la découverte du défaut substantiel ; ET (2) vous livriez le camping-car à Highland Ridge ou à un concessionnaire agréé à vos frais et dépenses ; ET (3) vous identifiez le défaut spécifique du camping-car à Highland Ridge ou à son concessionnaire agréé tel que reflété dans l'autorisation de travail ou l'ordre de réparation associé à la visite de service.

En raison de la nature saisonnière de l'utilisation des véhicules de loisirs, votre camping-car peut être entreposé chez Highland Ridge ou chez un concessionnaire agréé, sans frais pour vous, pendant une période prolongée avant ou après la réalisation de réparations sous garantie. À moins que des réparations sous garantie ne soient activement effectuées sur votre camping-car, celui-ci est disponible pour utilisation même s'il est stocké chez Highland Ridge ou chez un concessionnaire agréé—ce temps de stockage n'est pas considéré comme du temps pendant lequel votre camping-car est hors service et indisponible à l'utilisation. Si vous souhaitez utiliser votre camping-car pendant qu'il est entreposé chez Highland Ridge ou chez un concessionnaire agréé en attente de réparations sous garantie, veuillez contacter Highland Ridge au 800-283-8267. De même, si vous rencontrez des difficultés avec un concessionnaire pour obtenir des réparations sous cette Garantie Limitée ou pour récupérer votre camping-car d'un concessionnaire, veuillez contacter Highland Ridge au 800-283-8267.

RECOURS SUPPLÉMENTAIRE : Si le recours principal en réparation échoue à corriger efficacement tout défaut substantiel après un nombre raisonnable de tentatives de réparation, votre seul et unique recours sera de faire payer par Highland Ridge un atelier de service indépendant de votre choix pour effectuer les réparations du défaut substantiel. Si le défaut substantiel ne peut pas être réparé, votre recours exclusif sera de payer des dommages pour perte de valeur (c'est-à-dire la différence entre votre prix d'achat et la valeur réelle du camping-car à la date de l'achat en raison du défaut substantiel qui ne peut être réparé). Vous devez épuiser le recours principal en réparation et ce recours supplémentaire, et ces deux recours doivent échouer dans leur but essentiel avant d'engager toute action contre Highland Ridge. Vous acceptez de notifier Highland Ridge de l'atelier de service indépendant que vous sélectionnez pour effectuer

les réparations du défaut dans les 14 jours suivant la demande de réparation. Vous acceptez également d'agir de bonne foi pour épuiser le recours de secours. Si l'atelier de service indépendant que vous sollicitez pour effectuer le recours de secours refuse de réaliser les réparations, vous acceptez de faire réaliser le recours de secours par le centre de service Highland Ridge en Indiana.

Si vous réclamez des dommages pour dépréciation de valeur, vous et Highland Ridge (ou la personne fournissant l'avis sur la dépréciation) DEVEZ, de manière précise, exposer au juge ou au jury comment le montant de la dépréciation a été calculé afin que sa précision puisse être vérifiée par reproduction. Si le montant de la dépréciation ne peut pas être vérifié par reproduction, vous et Highland Ridge convenez que cet avis sur la dépréciation ne sera pas utilisé pour déterminer le recours pour rupture de garantie.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

À titre d'exemple uniquement, cette garantie limitée ne couvre aucun des éléments suivants :

- défauts dans les matériaux, composants ou parties de la structure du camping-car non imputables à Highland Ridge ;
- éléments ajoutés ou modifiés après que le camping-car ait quitté la possession de Highland Ridge ;
- équipements ou accessoires supplémentaires installés dans tout point de vente, ou autre lieu d'affaires, ou par tout autre partie, autre que Highland Ridge ;
- tout camping-car utilisé à des fins de location ou à d'autres fins commerciales (Remarque : Il sera conclu que le camping-car a été utilisé à des fins commerciales si le propriétaire ou l'utilisateur du camping-car dépose une déclaration fiscale réclamant un avantage fiscal commercial lié au camping-car, ou si le camping-car est acheté, enregistré ou titré au nom d'une association commerciale telle qu'une société ou une société à responsabilité limitée) ;
- tout camping-car vendu ou utilisé en dehors des États-Unis, des territoires américains ou du Canada ;
- tout camping-car non utilisé exclusivement pour des voyages et du camping récréatifs ;
- tout camping-car acheté aux enchères ou en gros ;
- tout camping-car acheté auprès d'un revendeur qui n'est pas un revendeur agréé de Highland Ridge ;
- tout défaut résultant d'un excès de poids placé sur les composants structurels ;
- usure normale, comme les déchirures, perforations, salissures, moisissures, décoloration ou altération des plastiques extérieurs ou de la fibre de verre, ou des biens souples, tels que le rembourrage, les rideaux, les tapis, le vinyle, les moustiquaires, les coussins, les matelas et les tissus ;
- les effets de la condensation ou de l'humidité due à la condensation à l'intérieur du camping-car ;
- moisissure ou tout dommage causé par la moisissure à l'intérieur ou à l'extérieur du camping-car ;
- imperfections qui n'affectent pas l'aptitude du camping-car à son usage récréatif prévu ou éléments fonctionnant comme prévu mais qui ne vous satisfont pas ;
- peinture ou finition extérieure ;
- problèmes, y compris les fuites d'eau, liés à une mauvaise utilisation, une mauvaise manipulation, la négligence ou l'abus, y compris le non-respect de l'entretien du camping-car conformément au manuel du propriétaire, ou d'autres entretiens routiniers tels que les inspections, le graissage, les ajustements, le serrage des vis et des raccords, le serrage des écrous de roue, le calfeutrage, la rotation des pneus ;
- dommages dus à un accident, prévisible ou non, y compris tout acte de météo ;
- dommages, rouille ou corrosion dus à l'environnement, vol, vandalisme, incendie, ou autres actes intervenant non imputables à Highland Ridge ;

- dommages causés par une pression d'eau non régulée, un trop-plein du réservoir ou des modifications du système de plomberie entraînant une inondation du véhicule;
- non-respect par l'acheteur initial ou d'autres personnes des procédures d'entretien ordinaires recommandées par Highland Ridge ou le fabricant des composants structurels tels que, lubrifiants, fluides, filtres, etc.;
- dommages causés par des branchements électriques non protégés (domicile ou camping), surtensions, foudre, surcharge de circuit ou modifications du système électrique;
- dommages résultant de l'usure ou de la défaillance des pneus;
- dispositifs de nivellement hydraulique ou système de nivellement;
- égratignures, bosses, éclats sur toute surface ou tissu du camping-car;
- dommages causés par des infestations d'insectes ou d'autres animaux;
- dommages causés par une utilisation hors route, une surcharge du camping-car ou une modification de celui-ci, ou de l'un de ses composants ou pièces; alignement des roues ou ajustements des essieux lorsqu'ils sont causés par un entretien inadéquat, un chargement incorrect ou des dommages dus aux dangers de la route, y compris les voyages hors route, les dommages aux roues ou l'équilibrage ou les dommages dus aux défaillances des pneus.
- tous les coûts associés à l'obtention du service, y compris, par exemple, les frais de déplacement, sont spécifiquement exclus de la couverture de cette garantie;
- tout composant, système ou pièce garanti par une autre entité. Cela inclut la manipulation, le freinage, l'équilibrage des roues, le silencieux, les pneus, les chambres à air, les batteries, les jauges, le générateur, le store, les vérins hydrauliques, l'onduleur, le convertisseur, le micro-ondes, la télévision, le lecteur DVD/CD, la radio, les haut-parleurs, le réfrigérateur, la cuisinière, le détecteur de monoxyde de carbone, le détecteur de fumée, le détecteur de propane, le chauffage, ou tout climatiseur. La garantie écrite de tout fabricant de pièces détachées relève de la responsabilité directe de ce fabricant. Des défauts et/ou des dommages aux surfaces intérieures et extérieures, à la garniture, à la sellerie et à d'autres éléments d'apparence peuvent survenir à l'usine. Ces éléments sont généralement détectés et corrigés à l'usine ou par le concessionnaire vendeur avant la livraison au client final. Vous devez inspecter votre camping-car pour ce type de dommage lors de la livraison. Si vous trouvez un tel défaut ou dommage, vous devez en informer le concessionnaire vendeur au moment de la livraison pour que ces éléments soient couverts par cette garantie limitée et que les réparations soient effectuées gratuitement comme prévu par cette garantie limitée.

Les fabricants de pièces détachées et d'appareils électroménagers peuvent émettre des garanties limitées couvrant les parties du camping-car non couvertes par la Garantie Limitée émise par Highland Ridge. Pour en savoir plus sur les composants et appareils spécifiques non couverts par cette Garantie Limitée, veuillez contacter directement Highland Ridge ou consulter les documents fournis avec le camping-car.

ÉVÉNEMENTS LIBÉRANT HIGHLAND RIDGE DE TOUTE OBLIGATION SOUS GARANTIE

Certaines situations libèrent complètement Highland Ridge de toute obligation sous cette garantie et la rendent nulle. Par exemple, les éléments suivants libèrent Highland Ridge de toute obligation de garantie expresse ou implicite de réparer ou de remplacer tout défaut résultant de : toute location ou autre utilisation commerciale ou achat du véhicule récréatif (tel que défini dans cette garantie), tout véhicule récréatif titré ou enregistré au nom de toute association commerciale (telle qu'une société ou une société à responsabilité limitée), tout véhicule récréatif vendu à l'extérieur ou utilisé à l'extérieur des États-Unis, des territoires américains ou du Canada, par le biais d'une vente aux enchères ou en gros ou par un concessionnaire non autorisé, tout défaut dans une pièce fabriquée séparément, une négligence de l'utilisateur ou un défaut d'entretien régulier (voir le manuel du propriétaire), une altération non autorisée, une utilisation hors route, une collision ou un accident, qu'il soit prévisible ou non, y compris toute

intempérie ou dommage ou corrosion due à l'environnement, vol, vandalisme, incendie, explosions, surcharge au-delà des limites de poids, et manipulation illicite de toute partie du véhicule récréatif.

RECOURS JURIDIQUES

Toute action visant à faire valoir une partie de cette garantie limitée, ou toute garantie implicite, doit être engagée dans les 90 jours suivant l'expiration de la période de couverture de garantie désignée ci-dessus (c'est-à-dire qu'une action doit être intentée dans un délai d'un an et 90 jours suivant l'achat, sauf pour les réclamations liées uniquement aux composants structurels qui doivent être déposées dans un délai de trois ans et 90 jours suivant l'achat). Toute exécution de réparations ne suspendra pas cette période de limitation à moins que la loi de l'État n'en dispose autrement. Toute exécution de réparations après l'expiration de la période de couverture de garantie, ou toute exécution de réparations concernant quoi que ce soit exclu de la couverture sous cette garantie limitée sera considérée comme des réparations de « bonne volonté », et elles ne modifieront pas les termes exprès de cette garantie limitée, ni n'étendront la période de couverture de garantie ou cette période de limitation. Highland Ridge n'est pas tenu de vous informer si des réparations autorisées sont considérées comme de la « bonne volonté » par Highland Ridge.

De plus, cette garantie n'est pas destinée à s'étendre à des performances futures, et rien dans cette garantie, ni aucune action de Highland Ridge, ni aucun agent de Highland Ridge, ne doit être interprété comme une extension de la période de garantie ou de cette période de limitation. Certains États n'autorisent pas une réduction du délai de prescription, donc cette réduction peut ne pas s'appliquer à vous.

ENREGISTREMENTS DE GARANTIE

Vos dossiers d'enregistrement de garantie doivent être complétés et remis aux fabricants des composants. Le concessionnaire vendeur vous aidera à remplir et soumettre le formulaire d'enregistrement de la garantie produit Highland Ridge. Ce formulaire doit être retourné à Highland Ridge dans les dix (10) jours suivant la livraison de votre camping-car. Votre garantie ne sera pas enregistrée à moins que cet enregistrement ne soit complété et reçu par Highland Ridge. Ne pas soumettre cet enregistrement de garantie à Highland Ridge n'affectera pas vos droits sous cette garantie limitée tant que vous pouvez présenter une preuve d'achat, mais cela peut entraîner des retards dans l'obtention des avantages de cette garantie limitée, et cela peut gêner la capacité d'un centre de service à effectuer les réparations appropriées et/ou le remplacement des pièces. Notez que la soumission et l'acceptation d'un enregistrement de garantie n'altèrent pas les termes express de cette garantie limitée ni aucune de ses exclusions.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Il est de la responsabilité du propriétaire d'assurer le bon entretien et la maintenance du camping-car, ainsi que de veiller à une distribution correcte de la charge. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez consulter le manuel du propriétaire de votre camping-car ainsi que les manuels des autres fabricants de composants. Ces documents décrivent les divers entretiens et maintenances nécessaires pour maintenir votre camping-car en bon état. Veuillez lire tous les manuels fournis avec votre camping-car, et contactez votre concessionnaire vendeur ou le fournisseur du composant si vous avez des questions. Note : Ne pas entretenir le camping-car conformément à ces manuels annule cette garantie limitée, et tout dommage au camping-car résultant de votre négligence à effectuer cet entretien n'est pas couvert par cette garantie limitée.

Des dommages aux surfaces intérieures ou extérieures, aux garnitures, à la sellerie et à d'autres éléments d'apparence peuvent survenir à l'usine lors de l'assemblage, pendant la livraison du camping-car au concessionnaire vendeur ou sur le terrain de celui-ci. Normalement, tout dommage est détecté et réparé à l'usine ou par le concessionnaire vendeur lors du processus d'inspection.

ACCEPTATION DE LA GARANTIE

Lorsque vous demandez ou acceptez la réalisation de réparations sous garantie conformément aux termes de cette garantie limitée, vous confirmez l'acceptation de tous les termes de cette garantie limitée, y compris, par exemple, les limitations et exclusions de garantie, la clause de choix du forum et la clause réduisant la période de temps pendant laquelle une action doit être intentée pour rupture.

RECOURS LÉGAUX

POUR RÉSOUDRE LES LITIGES JURIDIQUES LIÉS À UNE ALLÉGUÉE VIOLATION DE GARANTIE OU À VOTRE ACHAT OU PROPRIÉTÉ DU RV, TOUTE ACTION DOIT ÊTRE PORTÉE DEVANT LES TRIBUNAUX DE L'ÉTAT DE FABRICATION, QUI EST L'INDIANA. SAUF SI LA LOI DE L'ÉTAT L'INTERDIT, TOUTES LES RÉCLAMATIONS, CONTROVERSES ET ACTIONS DÉCOULANT DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, QU'ELLES RELEVANT DU CONTRAT, DU DÉLIT OU DU STATUT, SERONT RÉGIES PAR LES LOIS DE L'ÉTAT DE L'INDIANA, Y COMPRIS SON DÉLAI DE PRESCRIPTION, SANS TENIR COMPTE DE TOUTE RÈGLE DE CONFLIT DE LOIS QUI POURRAIT ENTRAÎNER L'APPLICATION DES LOIS D'UNE AUTRE JURIDICTION. CETTE GARANTIE LIMITÉE SERA INTERPRÉTÉE ET CONSTRUITE CONFORMÉMENT AUX LOIS DE L'ÉTAT DE L'INDIANA.

CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE. TOUTES LES ACTIONS RELATIVES AU RV SERONT DÉCIDÉES PAR UN JUGE PLUTÔT QUE PAR UN JURY. La renonciation au jury et la clause de choix de la loi, ainsi que les limitations et exclusions de garanties, peuvent ne pas s'appliquer à vous si la loi applicable de l'État ou de la province interdit une renonciation au procès par jury ou l'application d'une clause de choix de la loi entraînant une renonciation à une cause d'action statutaire non renonçable. Par exemple, l'État de Californie n'autorise pas la renonciation à la Song Beverly Consumer Warranty Act et/ou au droit à un procès par jury.

CONSOMMATEURS DE CALIFORNIE : Pour se conformer aux exigences de notification préalable au litige de la Song Beverly Consumer Warranty Act de Californie (décrites à la Section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), un avis écrit peut être envoyé à Highland Ridge, soit par e-mail à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Jayco.com, soit par courrier certifié ou recommandé, accusé de réception demandé, à l'adresse suivante : Highland Ridge, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

CONSOMMATEURS DE CALIFORNIE: Afin de répondre aux exigences de notification préalable au litige de la Loi Californienne sur la Garantie des Consommateurs Song Beverly (décrites à la Section 871.24 du Code de Procédure Civile de Californie), une notification écrite peut être envoyée à Highland Ridge, soit par e-mail à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Jayco.com, soit par courrier recommandé ou certifié, avec accusé de réception, adressé à l'adresse suivante : Highland Ridge, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

HIGHLAND RIDGE RV
903 S. Main Street * P.O. Box 460 * Middlebury, IN 46540
Téléphone : (800) 283-8267



GARANTIE LIMITÉE STARCRAFT 2026

CE QUI EST COUVERT ET QUI EST CONCERNÉ

Cette garantie limitée couvre uniquement les camping-cars vendus et restant aux États-Unis, dans les territoires américains et au Canada, utilisés pour le voyage récréatif et le camping. Si un défaut important dans le matériel ou la fabrication, attribuable à Starcraft, est découvert et signalé à Starcraft ou à un concessionnaire agréé pendant la période de garantie applicable, il sera réparé ou remplacé, à la discrétion de Starcraft, sans frais pour le propriétaire du camping-car, conformément aux termes, conditions et limitations de cette garantie limitée.

Cette garantie limitée s'applique uniquement au premier acheteur consommateur d'un nouveau camping-car. Tous les droits et limitations de cette garantie sont applicables uniquement au propriétaire d'origine du camping-car. Vous pouvez contacter un concessionnaire indépendant et autorisé pour plus de détails.

Cette garantie limitée offre le seul recours, que ce soit en matière de contrat, délit ou autre, pour tout défaut du camping-car qui ne cause pas de blessure corporelle ou de dommage à la propriété autre que le camping-car. Si un terme ou une condition de cette garantie limitée entre en conflit avec le Code de commerce uniforme de votre État (« UCC »), tel qu'interprété par les tribunaux de votre État, les dispositions de l'UCC de votre État sont modifiées comme autorisé par l'UCC 1-302. L'UCC 1-302 stipule que les actions contractuelles de droit commun sont déplacées (préemptées) si l'UCC fournit une cause d'action ou un recours. Une fois que vous avez accepté les biens (le camping-car), l'UCC prévoit que le recours disponible est exclusivement une action pour rupture de garantie.

LIMITATIONS, EXCLUSIONS ET DÉNI DES GARANTIES IMPLICITES

TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUI SERAIT PRÉSUMÉE PAR LE DROIT ÉTATIQUE OU FÉDÉRAL, Y COMPRIS LA GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET/OU LA GARANTIE IMPLICITE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST LIMITÉE EN DURÉE À LA DURÉE DÉFINIE DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE ET EST LIMITÉE DANS SON CHAMP D'APPLICATION AU CHAMP D'APPLICATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, ET EST EN OUTRE LIMITÉE AUX DÉFAUTS EXISTANT AU MOMENT DE LA VENTE QUI SE SONT MANIFESTÉS ET ONT ÉMÉRGÉ PENDANT LA PÉRIODE DE COUVERTURE DE LA GARANTIE IMPLICITE. TOUTES LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES, LÉGALES OU AUTRES, SONT DÉCLINÉES DANS LEUR ENSEMBLE EN CE QUI CONCERNE LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS OU LES COMPOSANTS DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS EXCLUS OU NON COUVERTS PAR CETTE GARANTIE.

Starcraft ne fournit aucune garantie de quelque nature que ce soit au-delà de ce qui est contenu dans cette garantie limitée. Starcraft n'autorise personne à créer une quelconque obligation ou responsabilité pour elle concernant ce véhicule récréatif, et Starcraft n'est pas responsable de toute représentation, promesse ou garantie faite par un concessionnaire ou une autre personne au-delà de ce qui est expressément indiqué dans cette garantie limitée, et personne n'a le pouvoir d'élargir, de modifier ou de changer cette garantie limitée. Tout concessionnaire vendeur ou prestataire de services n'est pas l'agent de Starcraft, mais une entité indépendante.

STARCRAFT NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS QUI POURRAIENT RÉSULTER D'UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. PAR EXEMPLE, LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS INCLUENT LES DÉPENSES DE CARBURANT ET DE TRANSPORT POUR LIVRER LE VÉHICULE RÉCRÉATIF À UN CONCESSIONNAIRE DE SERVICE, LES CHAMBRES D'HÔTEL, LES SALAIRES PERDUS ET LES DOMMAGES LIÉS À L'HUMIDITÉ TELS QUE LA MOISSURE ET LE MILDIOU, AINSI QUE LA ROUILLE ET LA CORROSION. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS ET ACCESSOIRES

SERA INDÉPENDANTE DE TOUT ÉCHEC DE L'OBJECTIF ESSENTIEL DE TOUTE GARANTIE, ET CETTE EXCLUSION SURVIVRA À TOUTE DÉTERMINATION QUE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU TOUTE GARANTIE IMPLICITE A ÉCHOUÉ À SON OBJECTIF ESSENTIEL.

Certains États n'autorisent pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite, ou l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer pour vous.

LA DURÉE DE COUVERTURE

La durée de la garantie limitée est de 1 an. La période de garantie commence à la date à laquelle le véhicule récréatif est livré au premier acheteur au détail par un concessionnaire indépendant autorisé de Starcraft, ou, si le concessionnaire met le véhicule en service avant la vente au détail, à la date à laquelle le véhicule récréatif est d'abord mis en service.

La durée de cette Garantie Limitée est de 3 ans pour les défauts importants concernant les « Composants de Structure ». Les Composants de Structure désignent les matériaux et/ou la main-d'œuvre directement attribuables à Starcraft concernant la lamination de l'assemblage des parois latérales en fibre de verre, la lamination de l'assemblage du mur arrière, la lamination de l'assemblage du mur avant (enveloppe) en fibre de verre, l'assemblage du cadre des murs latéraux/finaux/avant et arrière (bois et aluminium), l'assemblage du cadre du toit (bois et aluminium), et l'assemblage du cadre du sol (bois et aluminium). Les Composants de Structure excluent spécifiquement les capuchons avant et arrière en fibre de verre et tout autre accessoire cosmétique en fibre de verre, le métal des parois latérales (sauf si la cause première est la structure du mur) ; le matériau de toiture extérieur (caoutchouc EPDM, TPO, etc.) ; le revêtement de sol (tapis, linoléum, carrelage en bois dur, etc.) ; toutes les fixations des murs latéraux, des murs finaux, des murs avant et arrière, du toit et du sol, et la délamination causée par une intrusion d'eau due à un manque d'entretien des joints extérieurs requis ou tout autre entretien. Les Composants de Structure excluent également tous les éléments identifiés sous « Ce qui n'est pas couvert » ci-dessous.

L'obligation de Starcraft de réparer ou de remplacer les matériaux ou la main-d'œuvre défectueuse est la seule obligation de Starcraft en vertu de cette garantie limitée. Starcraft se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou remises à neuf de qualité similaire pour effectuer tout travail, et de modifier les pièces et le design occasionnellement sans préavis à quiconque. Starcraft se réserve le droit d'apporter des changements dans la conception ou les matériaux de ses produits sans aucune obligation d'incorporer ces changements dans tout produit précédemment fabriqué. Starcraft ne garantit pas la performance future de ce camping-car, et cette garantie limitée n'est pas destinée à s'étendre à la performance future de ce camping-car, ou de ses matériaux, composants ou pièces. De plus, l'obligation du propriétaire du camping-car de notifier à Starcraft, ou à l'un de ses concessionnaires indépendants et autorisés, un défaut revendiqué ne modifie aucune obligation imposée au propriétaire du camping-car de contacter directement Starcraft lors de la tentative de recours en vertu des lois étatiques ou fédérales.

COMMENT OBTENIR LE SERVICE

Il est normal d'attendre un certain service de garantie pendant la durée de cette Garantie Limitée. Pour obtenir le service de garantie, le propriétaire doit faire tout ce qui suit :

1. Notifier un concessionnaire indépendant et autorisé de Starcraft, ou Starcraft, du défaut substantiel de matériel ou de main-d'œuvre attribuable à Starcraft, dans la période de couverture de garantie désignée ci-dessus ;
2. Fournir la notification mentionnée en (1), ci-dessus, dans les dix (10) jours suivant la découverte par le propriétaire, ou la découverte supposée, du défaut substantiel de matériel ou de main-d'œuvre attribuable à Starcraft ;

3. Prenez rapidement rendez-vous et emmenez le RV chez un concessionnaire indépendant et agréé de Starcraft, ou chez Starcraft, pour des réparations ; et
4. Payer tous les frais de transport, droits d'importation, taxes et toutes les dépenses accessoires liées à l'obtention du service de garantie.

Si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez contacter Starcraft RV au 903 S. Main Street, P.O. Box 460, Middlebury, Indiana 46540, Attn: Service Client, (800) 283-8267.

REMARQUE : Starcraft ne contrôle pas la planification des travaux de service chez les concessionnaires indépendants et autorisés. Vous pourriez rencontrer des retards dans la planification ou l'achèvement des travaux. De plus, vous devez informer le concessionnaire vendeur au moment de la livraison pour faire effectuer les réparations sur tout défaut survenu à l'usine pendant la fabrication, sans frais pour vous, comme le prévoit cette garantie limitée. (Voir ci-dessous sous **CE QUI N'EST PAS COUVERT**).

Si deux (2) tentatives de réparation ou plus ont été effectuées pour corriger un défaut couvert que vous estimez nuire à la valeur, à l'utilisation ou à la sécurité du RV, ou si cela a pris plus de trente (30) jours pour compléter ces types de réparations, vous devez, dans la mesure permise par la loi, notifier Starcraft directement, par écrit, à l'adresse ci-dessus, des réparations infructueuses des défauts présumés afin que Starcraft puisse s'impliquer directement pour s'assurer que le service vous est fourni conformément aux termes de cette garantie limitée.

RECOURS EN RÉPARATION : L'unique et exclusive obligation de Starcraft en vertu de cette Garantie Limitée est de traiter, selon les normes de l'industrie, tout défaut substantiel couvert découvert pendant la période de couverture de la garantie, à condition que : (1) vous informiez Starcraft ou un concessionnaire autorisé dans les 10 jours suivant la découverte du défaut substantiel ; ET (2) vous livriez le RV à Starcraft ou chez un concessionnaire autorisé à vos frais ; ET (3) vous identifiiez le défaut spécifique du RV à Starcraft ou à son concessionnaire autorisé tel que reflété dans l'autorisation de travail ou l'ordre de réparation associé à la visite de service.

En raison de la nature saisonnière de l'utilisation des véhicules de loisirs, votre RV peut être entreposé chez Starcraft ou chez un concessionnaire autorisé, sans frais pour vous, pendant une période prolongée avant ou après toute réparation sous garantie. À moins que des réparations sous garantie ne soient activement effectuées sur votre RV, celui-ci est disponible pour utilisation même lorsqu'il est entreposé chez Starcraft ou chez un concessionnaire autorisé—ce temps de stockage n'est pas considéré comme un temps où votre RV est hors service et indisponible à l'utilisation. Si vous souhaitez utiliser votre RV pendant qu'il est entreposé chez Starcraft ou chez un concessionnaire autorisé en attente de réparations sous garantie, veuillez contacter Starcraft au 800-283-8267. De même, si vous rencontrez des difficultés avec un concessionnaire pour obtenir des réparations sous cette Garantie Limitée ou pour récupérer votre RV d'un concessionnaire, veuillez contacter Starcraft au 800-283-8267.

RECOURS SUPPLÉMENTAIRE : Si le recours principal en réparation échoue à corriger un défaut substantiel après un nombre raisonnable de tentatives de réparation, votre unique et exclusive recours sera d'avoir Starcraft payer un atelier de service indépendant de votre choix pour effectuer les réparations du défaut substantiel. Si le défaut substantiel est irréparable, votre recours exclusif sera de payer des dommages pour diminution de valeur (c'est-à-dire la différence entre votre prix d'achat et la valeur réelle du RV à la date d'achat en raison du défaut substantiel qui est irréparable). Vous devez épuiser le recours principal en réparation et ce recours supplémentaire, et ces deux recours doivent échouer à remplir leur but essentiel avant d'entamer toute action contre Starcraft. Vous acceptez de notifier Starcraft de l'atelier de service indépendant que vous sélectionnez pour effectuer les réparations du défaut dans les 14 jours suivant la demande de réalisation des réparations. Vous vous engagez également à faire preuve de bonne foi pour chercher à épuiser le recours supplémentaire. Si le

si l'atelier de réparation que vous avez choisi pour effectuer le recours de secours refuse d'effectuer les réparations, vous acceptez de faire exécuter le recours de secours par le centre de service Starcraft en Indiana.

Si vous demandez des dommages pour dépréciation, vous et Starcraft (ou la personne fournissant l'avis de dépréciation) DEVEZ, avec précision, expliquer au juge ou au jury comment le montant de la dépréciation a été calculé afin que son exactitude puisse être vérifiée par reproduction. Si le montant de la dépréciation ne peut pas être vérifié par reproduction, vous et Starcraft convenez que tout avis de dépréciation ne sera pas utilisé pour déterminer le recours pour rupture de garantie.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

A titre d'exemple uniquement, cette garantie limitée ne couvre pas les éléments suivants :

- défauts dans les matériaux, composants ou parties de la structure du VR non imputables à Starcraft;
- articles ajoutés ou modifiés après que le VR ait quitté la possession de Starcraft;
- équipements ou accessoires supplémentaires installés dans tout concessionnaire, autre lieu d'affaires, ou par toute autre partie, autre que Starcraft;
- tout VR utilisé pour la location ou à des fins commerciales ou professionnelles (Remarque : Il sera conclu que le VR a été utilisé à des fins commerciales et/ou professionnelles si le propriétaire ou l'utilisateur du VR dépose un formulaire fiscal réclamant un avantage fiscal lié au VR, ou si le VR est acheté, enregistré ou titré au nom de toute association commerciale telle qu'une société ou une société à responsabilité limitée);
- tout VR vendu ou utilisé en dehors des États-Unis, des territoires américains ou du Canada;
- tout VR non utilisé uniquement pour les voyages récréatifs et le camping;
- tout VR acheté aux enchères ou en gros;
- tout VR acheté auprès d'un concessionnaire qui n'est pas un concessionnaire agréé de Starcraft;
- tout défaut résultant d'un surpoids placé sur les composants structurels;
- l'usure normale, comme les déchirures, perforations, salissures, moisissures, décoloration, ou décoloration de plastiques ou de fibres de verre extérieurs, ou articles d'intérieur, tels que les tissus d'ameublement, rideaux, tapis, vinyles, moustiquaires, coussins, matelas et tissus;
- les effets de la condensation ou de l'humidité provenant de la condensation à l'intérieur du VR;
- la moisissure ou tout dommage causé par la moisissure à l'intérieur ou à l'extérieur du VR;
- les imperfections qui n'affectent pas l'aptitude du VR à son utilisation prévue de loisir ou les éléments qui fonctionnent comme conçu mais qui ne vous satisfont pas;
- la peinture ou finition extérieure;
- les problèmes, y compris les fuites d'eau, liés à une mauvaise utilisation, une mauvaise manipulation, un manque d'entretien ou d'abus, y compris le non-respect de l'entretien du VR conformément au manuel du propriétaire, ou tout entretien de routine tel que les inspections, la lubrification, les ajustements, le serrage des vis et des raccords, le serrage des écrous de roue, le calfeutrage, la rotation des pneus;
- les dommages dus à un accident, prévisibles ou non, y compris les actes météorologiques;
- les dommages, la rouille ou la corrosion dus à l'environnement, le vol, le vandalisme, un incendie, ou d'autres actes intervenants non imputables à Starcraft;
- les dommages causés par une pression d'eau non régulée, un trop-plein du réservoir ou des modifications du système de plomberie entraînant une inondation du véhicule;

- manquement du premier acheteur au détail ou d'autres personnes à suivre les procédures d'entretien habituelles recommandées par Starcraft ou le fabricant des éléments de service du composant structurel, tels que lubrifiants, fluides, filtres, etc.;
- dommages causés par des branchements électriques non protégés (domicile ou camping), des surtensions, la foudre, des surcharges de circuit, ou des modifications du système électrique;
- dommages résultant de l'usure ou de la défaillance des pneus;
- vérins hydrauliques de nivellement ou système de nivellement;
- détérioration, rayures, bosses, éclats sur toute surface ou tissu du camping-car;
- dommages causés par une infestation d'insectes ou d'autres animaux;
- dommages causés par une utilisation hors route, une surcharge du camping-car ou une modification du camping-car, ou de l'un de ses composants ou pièces ; alignement des roues ou réglages des essieux en cas de mauvais entretien, chargement ou dommages dus aux dangers de la route, y compris les trajets hors route, dommages aux roues ou équilibrage ou dommages dus à des défaillances de pneus.
- tous frais associés à l'obtention du service, y compris, à titre d'exemple, les frais de déplacement, sont spécifiquement exclus de la

couverture de cette garantie ; • tout camping-car utilisé comme résidence ; et

- tout composant, système ou pièce garanti par une autre entité. Cela inclut toute manipulation, freinage, équilibre des roues, silencieux, pneus, chambres à air, batteries, jauges, générateur, auvent, vérins hydrauliques, onduleur, convertisseur, micro-ondes, télévision, lecteur DVD/CD, radio, haut-parleurs, réfrigérateur, télévision, cuisinière, chauffe-eau, pompe à eau, cuisinière, détecteur de monoxyde de carbone, détecteur de fumée, détecteur de propane, chauffage ou tout climatiseur. La garantie écrite de tout fabricant de pièce composante est la responsabilité directe de ce fabricant. Des défauts et/ou dommages aux surfaces intérieures et extérieures, aux garnitures, aux tissus d'ameublement et à d'autres éléments d'apparence peuvent survenir à l'usine. Ces éléments sont généralement détectés et corrigés à l'usine ou par le concessionnaire vendeur avant la livraison au client final. Vous devez inspecter votre camping-car pour ce type de dommage lors de la livraison. Si vous trouvez un tel défaut ou dommage, vous devez en informer le concessionnaire vendeur au moment de la livraison pour que ces éléments soient couverts par cette garantie limitée et pour que les travaux soient effectués sur les éléments sans coût pour vous, comme prévu par cette garantie limitée.

Les fabricants de pièces et d'appareils peuvent émettre des garanties limitées couvrant les parties du camping-car non couvertes par la garantie limitée émise par Starcraft. Pour en savoir plus sur les composants et appareils spécifiques non couverts par cette garantie limitée, veuillez contacter Starcraft directement ou consulter les documents fournis avec le camping-car.

ÉVÉNEMENTS DÉGAGEANT STARCRAFT DE TOUTE OBLIGATION SOUS GARANTIE

Certaines choses dégagent complètement Starcraft de toute obligation sous cette garantie et l'annulent. À titre d'exemple, les éléments suivants dégageront Starcraft de toute obligation de garantie expresse ou implicite de réparer ou de remplacer tout défaut résultant de : toute location ou autre utilisation commerciale ou achat du camping-car (tel que défini dans cette garantie), tout camping-car immatriculé ou enregistré au nom d'une association commerciale (telle qu'une société ou une société à responsabilité limitée), tout camping-car vendu hors des États-Unis, des territoires américains ou du Canada, par le biais d'une vente aux enchères ou en gros ou par un concessionnaire non autorisé, tout défaut d'un composant fabriqué séparément, négligence du propriétaire ou défaut d'entretien régulier (voir le manuel du propriétaire), modification non autorisée, utilisation hors route, collision ou accident, qu'il soit prévisible ou non, y compris tout acte météorologique ou dommage ou corrosion dus à l'environnement, vol,

vandalisme, incendie, explosions, surcharge au-delà des limites de poids, et altération de toute partie du camping-car.

RECOURS LÉGAUX

Toute action visant à faire appliquer une partie de cette garantie limitée, ou toute garantie implicite, doit être commencée dans les 90 jours suivant l'expiration de la couverture de garantie.

PÉRIODE DÉSIGNÉE CI-DESSUS (c'est-à-dire qu'une action doit être intentée dans un délai d'un an et 90 jours après l'achat, sauf pour les réclamations concernant uniquement les composants structurels qui doivent être déposées dans les 3 ans et 90 jours après l'achat). Toute réalisation de réparations n'interrompt pas cette période de limitation à moins que la loi de l'état ne le prévoit autrement. Toute réparation effectuée après l'expiration de la période de couverture de garantie, ou toute réparation concernant des éléments exclus de la couverture sous cette garantie limitée, sera considérée comme des réparations « de bonne volonté » et elles n'altéreront pas les termes express de cette garantie limitée, ni ne prolongeront la période de couverture de garantie ou cette période de limitation. Starcraft n'est pas tenu de vous informer si les réparations autorisées sont considérées comme des réparations « de bonne volonté » par Starcraft.

En outre, cette garantie n'est pas destinée à s'étendre à la performance future, et rien dans cette garantie, ni aucune action de Starcraft, ni aucun agent de Starcraft, ne sera interprété comme une extension de la période de garantie ou de cette période de limitation. Certains états n'autorisent pas une réduction du délai de prescription, donc cette réduction peut ne pas s'appliquer à vous.

ENREGISTREMENTS DE GARANTIE

Vos dossiers d'enregistrement de garantie doivent être complétés et remis aux fabricants des pièces détachées. Le concessionnaire vendeur vous aidera à remplir et à soumettre le formulaire d'enregistrement de garantie du produit Starcraft. Ce formulaire doit être retourné à Starcraft dans les dix (10) jours suivant la prise de livraison de votre VR. Votre garantie ne sera pas enregistrée à moins que cet enregistrement de garantie ne soit complété et reçu par Starcraft. Le fait de ne pas déposer cet enregistrement de garantie auprès de Starcraft n'affectera pas vos droits en vertu de cette garantie limitée tant que vous pouvez présenter une preuve d'achat, mais cela peut entraîner des retards dans l'obtention des avantages de cette garantie limitée et peut gêner la capacité d'un centre de service à fournir des réparations adéquates et/ou un remplacement de pièces. Notez que l'offre et l'acceptation d'un enregistrement de garantie n'altèrent pas les termes express de cette garantie limitée ni aucune de ses exclusions.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Il est de la responsabilité du propriétaire de procéder à une bonne entretien et maintenance du VR, et d'assurer une répartition correcte de la charge. Pour plus de détails à ce sujet, consultez le manuel du propriétaire de votre VR et les manuels des autres fabricants de pièces détachées. Ceux-ci décrivent divers entretiens et maintenances nécessaires pour maintenir votre VR. Veuillez examiner tous les manuels fournis avec votre VR et contacter votre concessionnaire vendeur ou le fournisseur de la pièce détachée si vous avez des questions. Remarque : Le défaut de maintenir le VR comme indiqué dans ces manuels annule cette garantie limitée, et tout dommage au VR résultant de votre défaut d'effectuer cet entretien n'est pas couvert par cette garantie limitée.

Des dommages aux surfaces intérieures ou extérieures, aux garnitures, aux tissus d'ameublement et autres éléments d'apparence peuvent survenir à l'usine pendant l'assemblage, pendant la livraison du VR au concessionnaire vendeur ou sur le terrain du concessionnaire vendeur. Normalement, tout dommage est détecté et corrigé à l'usine ou par le concessionnaire vendeur lors du processus d'inspection.

RECOURS JURIDIQUES

La juridiction exclusive pour trancher les litiges juridiques concernant une violation présumée de la garantie ou autrement liés à votre achat ou propriété du camping-car doit être déposée auprès des tribunaux de l'État de fabrication, qui est l'Indiana. Sauf interdiction par la loi de l'État, toutes les réclamations, controverses et causes d'action découlant de cette garantie limitée ou s'y rapportant, qu'elles soient fondées sur le contrat, le délit ou le statut, seront régies par les lois de l'État de l'Indiana, y compris son délai de prescription, sans donner effet à toute règle de conflit de lois qui aboutirait à l'application des lois d'une autre juridiction.

Cette garantie limitée doit être interprétée et appliquée conformément aux lois de l'État de l'Indiana. Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre. Toutes les actions de quelque nature que ce soit concernant le camping-car seront décidées par un juge plutôt que par un jury. La renonciation au jury et la clause de choix de la loi, ainsi que les limitations et les démentis de garanties, peuvent ne pas s'appliquer à vous si la loi applicable de l'État ou de la province interdit la renonciation à un procès devant jury ou l'application d'une clause de choix de la loi entraînant la renonciation à une cause d'action statutaire non renonçable. Par exemple, l'État de Californie n'autorise pas la renonciation à la Song Beverly Consumer Warranty Act et/ou le droit à un procès devant jury.

CONSUMMATEURS DE CALIFORNIE : Pour se conformer aux exigences de notification préalable au litige de la Song Beverly Consumer Warranty Act de Californie (décrites à la section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), une notification écrite peut être envoyée à Starcraft, soit par courriel à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Jayco.com, ou par courrier certifié ou recommandé, accusé de réception demandé, envoyé à l'adresse suivante : Starcraft, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

CONSUMMATEURS DE CALIFORNIE : Pour répondre aux exigences de notification préalable au litige de la Loi Californienne sur la Garantie du Consommateur Song Beverly (décrites à la Section 871.24 du Code de Procédure Civile de Californie), une notification écrite peut être envoyée à Starcraft, soit par email à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Jayco.com, soit par courrier certifié ou recommandé, avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Starcraft, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

STARCRAFT RV
903 S. Main Street * P.O. Box 460 * Middlebury, IN 46540
Téléphone : (800) 283-8297



QUOI ET QUI EST COUVERT

Cette garantie limitée couvre uniquement les véhicules de loisirs de la marque Heartland Bighorn vendus et restant aux États-Unis, dans les territoires américains et au Canada, et utilisés dans le cadre de voyages récréatifs et de camping. Si un défaut important de matériel ou de fabrication, attribuable à Heartland, est constaté et signalé à Heartland ou à un concessionnaire agréé pendant la période de garantie applicable, il sera réparé ou remplacé, à la discrétion de Heartland, sans frais pour le propriétaire du véhicule récréatif, conformément aux termes, conditions et limitations de cette garantie limitée.

Cette garantie limitée s'applique uniquement au premier acheteur consommateur d'un nouveau véhicule récréatif. Tous les droits et limitations de cette garantie sont applicables uniquement au propriétaire original du véhicule récréatif. Vous pouvez contacter un concessionnaire indépendant et autorisé pour plus de détails.

L'obligation de Heartland de réparer ou de remplacer les matériaux défectueux ou le travail est l'unique obligation de Heartland en vertu de cette garantie limitée. Heartland se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou reconditionnées de qualité similaire pour effectuer tout travail, et d'apporter des modifications aux pièces et au design de temps à autre sans en informer quiconque. Heartland se réserve le droit de modifier le design ou les matériaux de ses produits sans s'engager à intégrer ces changements dans les produits précédemment fabriqués. Heartland ne garantit pas la performance future de ce véhicule récréatif, et cette garantie limitée n'est pas destinée à couvrir la performance future de ce véhicule récréatif, ni de ses matériaux, composants ou pièces. De plus, l'obligation du propriétaire du véhicule récréatif de notifier Heartland ou un de ses concessionnaires indépendants et autorisés d'un défaut allégué ne modifie pas l'obligation du propriétaire du véhicule récréatif de contacter directement Heartland lorsqu'il cherche à obtenir des recours en vertu de la loi étatique ou fédérale.

Cette garantie limitée offre le seul recours, que ce soit par contrat, en responsabilité délictuelle ou autrement, pour tout défaut du véhicule de loisirs qui ne provoque pas de blessure corporelle ou de dommage à des biens autre que le véhicule lui-même. Si une clause ou condition de cette garantie limitée est en conflit avec le Code de commerce uniforme de votre État (CCU), tel qu'interprété par les tribunaux de votre État, les dispositions du CCU de votre État sont modifiées comme autorisé par le CCU 1-302. Le CCU 1-302 stipule que les actions contractuelles de droit commun sont supplantées si le CCU prévoit une cause d'action ou un recours. Après avoir accepté les marchandises (le véhicule), le CCU prévoit que le recours disponible est exclusivement une action pour rupture de garantie.

LIMITATIONS, EXCLUSIONS ET DÉNI DES GARANTIES IMPLICITES

Toute garantie implicite qui découle du droit étatique ou fédéral, y compris la garantie implicite de qualité marchande et/ou la garantie implicite d'adéquation à un usage particulier, est limitée en durée à la période définie dans cette garantie limitée et est limitée en portée de couverture à la portée de cette garantie limitée, et est en outre limitée aux défauts existant au moment de la vente qui se sont manifestés et sont apparus pendant la période de couverture de la garantie implicite. Toutes les garanties et conditions implicites, légales ou autres, sont entièrement déniées concernant les véhicules de loisirs ou leurs composants exclus ou non couverts par cette garantie.

Heartland ne fournit aucune garantie au-delà de celle contenue dans cette garantie limitée. Heartland n'autorise aucune personne à créer

aucune autre obligation ou responsabilité à son égard concernant ce véhicule, et Heartland n'est pas responsable de toute déclaration, promesse ou garantie faite par un concessionnaire ou une autre personne au-delà de ce qui est expressément indiqué dans cette garantie limitée, et personne n'a l'autorité d'élargir, de modifier ou de changer cette garantie limitée. Tout concessionnaire vendeur ou prestataire de services n'est pas l'agent de Heartland, mais une entité indépendante.

HEARTLAND NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS QUI POURRAIENT RÉSULTER D'UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. À TITRE D'EXEMPLE, LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS INCLUENT LES FRAIS DE CARBURANT ET DE TRANSPORT POUR LIVRER LE VÉHICULE À UN CONCESSIONNAIRE DE SERVICE, LES CHAMBRES D'HÔTEL, LES SALAIRES PERDUS AINSI QUE LES CONSÉQUENCES DES DOMMAGES LIÉS À L'HUMIDITÉ TELS QUE LA MOISSISSURE ET LA ROUILLE.

CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SERA INDÉPENDANTE DE TOUT ÉCHEC DE L'OBJECTIF ESSENTIEL DE TOUTE GARANTIE, ET CETTE EXCLUSION SURVIVRA À TOUTE DÉTERMINATION QUE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU TOUTE GARANTIE IMPLICITE A ÉCHOUÉ DANS SON OBJECTIF ESSENTIEL.

Certains États n'autorisent pas de limitations sur la durée d'une garantie implicite, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, donc les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

LA PÉRIODE DE COUVERTURE

La durée de cette garantie limitée est de 1 an. La période de garantie commence à la date de livraison du véhicule récréatif au premier acheteur au détail par un concessionnaire indépendant et agréé de Heartland, ou, si le concessionnaire met le véhicule en service avant la vente au détail, à la date où le véhicule est d'abord mis en service.

La durée de cette garantie limitée est de 3 ans pour les défauts substantiels des « Composants de Structure ». Les Composants de Structure signifient les matériaux et/ou la main-d'œuvre directement attribuables à Heartland concernant le laminage de l'assemblage de la paroi latérale en fibre de verre, le laminage de l'assemblage de la paroi arrière, le laminage de l'assemblage de la paroi avant en fibre de verre (enveloppe), l'assemblage du cadre des parois latérales, de l'extrémité, avant et arrière (bois et aluminium), l'assemblage du cadre du toit (bois et aluminium), et l'assemblage du cadre du plancher (bois et aluminium). Les Composants de Structure excluent spécifiquement les capots avant et arrière en fibre de verre ainsi que tout autre accessoire cosmétique en fibre de verre, le métal des parois latérales (sauf si la cause principale est la structure murale) ; le matériau de toit extérieur (caoutchouc EPDM, TPO, etc.) ; le revêtement de sol (moquette, linoléum, carreaux de bois, etc.) ; toutes les fixations des parois latérales, de l'extrémité, avant et arrière, du toit et du sol, et la délamination causée par une intrusion d'eau due à un manque d'entretien des joints extérieurs requis ou à un autre entretien. Les Composants de Structure excluent également tous les éléments identifiés sous « Ce qui n'est pas couvert » ci-dessous.

Heartland se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou reconditionnées de qualité similaire pour compléter tout travail, et de modifier de temps à autre les pièces et le design sans en informer quiconque. Heartland se réserve le droit de modifier le design ou les matériaux de ses produits sans avoir l'obligation d'incorporer ces modifications dans tout produit précédemment fabriqué. Heartland ne fait aucune garantie quant aux performances futures de ce véhicule récréatif, et cette garantie limitée n'est pas destinée à s'étendre aux performances futures de ce véhicule récréatif, ou à tout de ses matériaux, composants ou pièces. De plus, l'obligation du propriétaire du véhicule récréatif de notifier Heartland, ou l'un de ses concessionnaires indépendants et agréés

GARANTIE & SERVICE

les concessionnaires, d'un défaut réclamé ne modifie aucune obligation imposée au propriétaire du camping-car de contacter directement Heartland lorsqu'il tente de poursuivre des recours en vertu de la loi étatique ou fédérale.

COMMENT OBTENIR LE SERVICE

Il est normal de prévoir certains services de garantie pendant la durée de cette garantie limitée. Pour bénéficier du service de garantie, le propriétaire doit effectuer toutes les démarches suivantes :

1. Informer un concessionnaire indépendant et autorisé de Heartland, ou Heartland, du défaut important de matériau ou de fabrication attribuable à Heartland, dans la période de couverture de garantie désignée ci-dessus;
2. Fournir la notification mentionnée au point (1) ci-dessus, dans les dix (10) jours suivant la découverte par le propriétaire, ou la découverte présumée, du défaut important de matériau ou de fabrication attribuable à Heartland;
3. Prendre rapidement rendez-vous et amener le camping-car chez un concessionnaire indépendant et autorisé de Heartland, ou chez Heartland, pour les réparations; et
4. Payer tous les frais de transport, droits d'importation, frais et toutes dépenses accessoires associées à l'obtention du service de garantie.

Si vous avez besoin d'assistance, vous pouvez contacter Heartland à l'adresse suivante : 903 S. Main Street, P.O. Box 460, Middlebury, Indiana 46540, à l'attention du Service Client, au (800) 283-8267.

REMARQUE : Heartland ne contrôle pas la planification des travaux de service chez les concessionnaires indépendants autorisés. Vous pourriez rencontrer des retards dans la planification ou l'achèvement des travaux. De plus, vous devez informer le concessionnaire vendeur au moment de la livraison pour que les travaux soient effectués sur tout défaut survenu en usine lors de la fabrication, sans frais pour vous, comme prévu par cette garantie limitée. (Voir ci-dessous sous CE QUI N'EST PAS COUVERT).

Si deux tentatives ou plus ont été effectuées pour corriger un défaut couvert que vous estimez compromettre la valeur, l'utilisation ou la sécurité du véhicule, ou si cela a pris plus de trente jours pour compléter ces réparations, vous devez, dans la mesure permise par la loi, notifier Heartland directement, par écrit, à l'adresse ci-dessus, des réparations infructueuses du ou des défauts allégués afin que Heartland puisse s'impliquer directement pour s'assurer que vous recevez un service conformément aux termes de cette garantie limitée.

RECOURS DE RÉPARATION : L'unique et exclusive obligation de Heartland sous cette Garantie Limitée est de traiter, selon les normes de l'industrie, tout défaut substantiel couvert découvert et signalé pendant la période de couverture de la garantie, à condition que : (1) vous informiez Heartland ou un concessionnaire autorisé dans les 10 jours suivant votre découverte du défaut substantiel ; ET (2) vous livriez le véhicule à Heartland ou chez un concessionnaire autorisé à vos frais ; ET (3) vous identifiez le défaut spécifique du véhicule à Heartland ou à son concessionnaire autorisé tel que reflété dans l'autorisation de travail ou l'ordre de réparation associé à la visite de service.

En raison de la nature saisonnière de l'utilisation des véhicules récréatifs, votre véhicule peut être entreposé chez Heartland ou chez un concessionnaire autorisé, sans frais pour vous, pendant une période prolongée avant ou après l'exécution des réparations couvertes par la garantie. À moins que des réparations sous garantie ne soient activement effectuées sur votre véhicule, celui-ci est disponible pour utilisation même pendant son entreposage chez Heartland ou chez un concessionnaire autorisé — cette période d'entreposage n'est pas considérée comme une période où votre véhicule est hors service et inutilisable.

Si vous souhaitez utiliser votre véhicule pendant qu'il est entreposé chez Heartland ou chez un concessionnaire autorisé en attente de réparations sous garantie, veuillez contacter Heartland au (800) 283-8267. De même, si vous rencontrez des difficultés avec un concessionnaire pour effectuer des réparations sous cette Garantie Limitée ou pour récupérer votre véhicule auprès d'un concessionnaire, veuillez contacter Heartland au (800) 283-8267.

SOLUTION DE SECOURS : Si le remède principal échoue à corriger un défaut majeur après un nombre raisonnable de tentatives de réparation, votre recours unique et exclusif consistera à faire en sorte que Heartland paie un atelier de réparation indépendant de votre choix pour effectuer les réparations nécessaires. Si le défaut majeur ne peut être réparé, vous aurez droit à une compensation pour diminution de valeur (c'est-à-dire la différence entre votre prix d'achat et la valeur réelle du véhicule au moment de l'achat en raison du défaut majeur irréparable). Vous devez épuiser le remède principal et ce remède de secours et ces deux remèdes doivent échouer dans leur objectif essentiel avant d'entreprendre toute action contre Heartland. Vous acceptez de notifier Heartland de l'atelier de réparation indépendant que vous avez choisi pour effectuer les réparations dans un délai de 14 jours après la demande de réparation. Vous acceptez également de faire preuve de bonne foi dans vos efforts pour épuiser le remède de secours. Si l'atelier de réparation indépendant que vous sollicitez pour effectuer le remède de secours refuse de réaliser les réparations, vous acceptez que le centre de service Heartland en Indiana effectue le remède de secours.

Si vous demandez des indemnités pour diminution de valeur, vous et Heartland (ou la personne fournissant l'avis de diminution de valeur) DEVEZ, avec précision, expliquer au juge ou au jury comment le montant de la diminution de valeur a été calculé afin que l'exactitude puisse être vérifiée par reproduction. Si le montant de la diminution de valeur ne peut être vérifié par reproduction, vous et Heartland convenez que tout avis de diminution de valeur ne sera pas utilisé pour déterminer le remède en cas de violation de la garantie.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

À titre d'exemple seulement, cette garantie limitée ne couvre pas les éléments suivants :

- défauts dans les matériaux, composants ou parties de la structure du véhicule non attribuables à Heartland ;
- éléments ajoutés ou modifiés après que le véhicule a quitté la possession de Heartland ;
- équipements ou accessoires supplémentaires installés dans toute concession ou autre lieu d'affaires, ou par toute autre partie, autre que Heartland ;
- tout véhicule utilisé à des fins de location ou autres fins professionnelles ou commerciales (Note : Il sera conclu que le véhicule a été utilisé à des fins commerciales et/ou professionnelles si le propriétaire ou l'utilisateur du véhicule dépose un formulaire fiscal réclamant un avantage fiscal commercial ou professionnel lié au véhicule, ou si le véhicule est acheté, enregistré ou immatriculé au nom d'une entreprise ou de toute association d'affaires telle qu'une société ou une société à responsabilité limitée) ;
- tout véhicule vendu ou utilisé en dehors des États-Unis, des territoires américains ou du Canada ;
- tout véhicule non utilisé exclusivement pour les voyages récréatifs et le camping ;
- tout véhicule acheté aux enchères ou en gros ;
- tout véhicule acheté auprès d'un concessionnaire qui n'est pas un concessionnaire agréé par Heartland ;

- tout défaut résultant d'un poids excessif placé sur les composants structurels;
- usure, déchirure ou utilisation normales, telles que déchirures, perforations, salissures, moisissures, décoloration ou changement de couleur des plastiques ou fibres de verre extérieurs, ou des articles souples tels que le rembourrage, les rideaux, la moquette, le vinyle, les moustiquaires, les coussins, les matelas et les tissus;
- les effets de la condensation ou de l'humidité à l'intérieur ou à l'extérieur du camping-car;
- moisissure ou tout dommage causé par la moisissure à l'intérieur ou à l'extérieur du camping-car;
- imperfections qui n'affectent pas l'aptitude du camping-car à son utilisation récréative prévue ou éléments qui fonctionnent comme conçu mais qui ne vous satisfont pas;
- peinture ou finition extérieure;
- problèmes, y compris les fuites d'eau, liés à une mauvaise utilisation, à une mauvaise manipulation, à la négligence ou à l'abus, y compris le non-respect de l'entretien du camping-car conformément au manuel du propriétaire, ou d'autres entretiens de routine tels que les inspections, la lubrification, les ajustements, le serrage des vis et des raccords, le serrage des écrous de roue, l'étanchéité, la rotation des pneus;
- dommages dus à un accident, prévisibles ou non, y compris des actes liés aux intempéries;
- dommages, rouille ou corrosion dus à l'environnement, vol, vandalisme, incendie, ou autres actes de nature extérieure non imputables à Heartland;
- dommages causés par une pression d'eau non régulée, un remplissage excessif du réservoir, ou des modifications du système de plomberie entraînant des inondations du véhicule;
- défaut de l'acheteur initial ou d'autres personnes à suivre les procédures d'entretien ordinaires recommandées par Heartland;
- dommages causés par des branchements électriques non protégés (domicile ou camping), surtensions, foudre, surcharge de circuit, ou modifications du système électrique;
- dommages résultant de l'usure des pneus ou de leur défaillance;
- vérins hydrauliques de nivellement ou système de nivellement;
- égratignures, rayures, bosses, éclats sur toute surface ou tissu du VR; dommages causés par l'infestation d'insectes ou d'animaux;
- dommages causés par l'utilisation hors route, la surcharge du VR ou la modification du VR, ou de l'un de ses composants ou pièces;
- alignement des roues ou ajustements des essieux causés par un entretien inapproprié, un chargement ou des dommages dus aux dangers de la route, y compris les voyages hors route, dommages aux roues ou équilibrage, ou dommages dus à la défaillance des pneus;
- tous les frais liés à l'obtention d'un service, y compris, par exemple, les frais de déplacement, sont expressément exclus de la couverture de cette garantie ; et
- tout composant, système ou partie du camping-car garanti par une autre entité, y compris, par exemple, la maniabilité, le freinage, l'équilibrage des roues, les pneus, les chambres à air, les batteries, les jauges, le générateur,

store, vérins hydrauliques, onduleur, convertisseur, micro-ondes, télévision, lecteur DVD/CD, radio, haut-parleurs, réfrigérateur, cuisinière, chauffe-eau, pompe à eau, poêle, détecteur de monoxyde de carbone, détecteur de fumée, détecteur de propane, chaudière ou tout climatiseur. La garantie écrite fournie par tout fabricant de pièce composante est directement de la responsabilité de ce fabricant. Des défauts et/ou des dommages aux surfaces intérieures et extérieures, aux garnitures, aux tissus d'ameublement et à d'autres éléments d'apparence peuvent survenir à l'usine. Ces éléments sont généralement détectés et corrigés à l'usine ou par le revendeur avant la livraison au client final. Vous devez inspecter votre camping-car pour ce type de dommages lors de la réception. Si vous trouvez un tel défaut ou dommage, vous devez en informer le revendeur au moment de la livraison pour que ces éléments soient couverts par cette garantie limitée et pour que les travaux sur ces éléments soient effectués sans frais pour vous comme prévu par cette garantie limitée.

Les fabricants de pièces composantes et d'appareils peuvent émettre des garanties limitées couvrant les parties du camping-car non couvertes par la Garantie Limitée émise par Heartland. Pour en savoir plus sur les composants et appareils spécifiques non couverts par cette Garantie Limitée, veuillez contacter directement Heartland ou consulter les documents fournis avec le camping-car.

ÉVÉNEMENTS LIBÉRANT HEARTLAND DE SES OBLIGATIONS SOUS GARANTIE

Certaines situations libèrent complètement Heartland de toute obligation sous cette garantie et l'annulent. Par exemple, les situations suivantes libéreront Heartland de toute obligation de garantie expresse ou implicite de réparer ou remplacer tout défaut résultant de : toute location ou autre utilisation ou achat commercial du camping-car (tel que défini dans cette garantie), tout camping-car immatriculé ou enregistré au nom de toute entreprise ou association commerciale (comme une société ou une société à responsabilité limitée), tout camping-car vendu hors des États-Unis, des territoires américains ou du Canada, tout camping-car vendu aux enchères ou en gros ou par un revendeur non autorisé, tout défaut dans une pièce composante fabriquée séparément, la négligence du propriétaire ou le non-respect de l'entretien de routine (voir le Manuel du Propriétaire), toute modification non autorisée, utilisation hors route, collision ou accident, qu'ils soient prévisibles ou non, y compris tout acte climatique ou dommage ou corrosion dus à l'environnement, vol, vandalisme, incendie, explosions, surcharge au-delà des limites de poids, et toute altération de toute partie du camping-car, ou toute utilisation du camping-car comme résidence semi-permanente ou permanente.

RECOURS LÉGAUX

TOUTE ACTION POUR FAIRE VALOIR UNE PARTIE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, OU TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DOIT ÊTRE ENGAGÉE DANS LES QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS APRÈS L'EXPIRATION DE LA PÉRIODE DE COUVERTURE DE LA GARANTIE DÉSIGNÉE CI-DESSUS. Toute réparation effectuée ne suspendra pas cette période de limitation, sauf si la loi de l'État en dispose autrement. Toute réparation effectuée après l'expiration de la période de couverture de la garantie, ou toute réparation concernant des éléments exclus de la couverture sous cette garantie limitée sera considérée comme des réparations de « bonne volonté », et elles n'altéreront pas les termes express de cette garantie limitée, ni n'étendront la période de couverture de la garantie ou cette période de limitation. De plus, cette garantie n'est pas destinée à s'étendre aux performances futures, et rien dans cette garantie, ou dans toute action de Heartland, ou de tout agent de Heartland, ne sera interprété comme une extension de la période de garantie ou de cette période de limitation. Certains États n'autorisent pas une réduction du délai de prescription, donc cette

cette réduction ne s'applique pas à vous. Heartland n'est pas tenu de vous informer si les réparations autorisées sont considérées comme un geste de « bonne volonté » par Heartland.

ENREGISTREMENTS DE GARANTIE

Vos enregistrements de garantie doivent être complétés et envoyés aux fabricants des pièces composantes. Le concessionnaire vendeur vous aidera à remplir et soumettre le formulaire d'enregistrement de garantie du produit Heartland. Ce formulaire doit être retourné à Heartland dans les dix (10) jours suivant la livraison de votre véhicule de loisirs. Votre garantie Heartland ne sera pas enregistrée à moins que cet enregistrement de garantie ne soit complété et reçu par Heartland. Le fait de ne pas déposer cet enregistrement de garantie auprès de Heartland n'affectera pas vos droits sous cette garantie limitée tant que vous pouvez présenter une preuve d'achat, mais cela peut entraîner des retards dans l'obtention des avantages de cette garantie limitée, et cela peut empêcher tout centre de service de fournir des réparations appropriées et/ou le remplacement des pièces. Notez que la soumission et l'acceptation d'un enregistrement de garantie ne modifient pas les termes explicites de cette garantie limitée ni aucune de ses exclusions.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

C'est la responsabilité du propriétaire d'assurer l'entretien et la maintenance appropriés du camping-car, ainsi que de garantir la distribution correcte de la charge. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez consulter le manuel du propriétaire Heartland et les manuels des fabricants du châssis et des autres composants. Ceux-ci décrivent les divers soins et entretiens nécessaires pour maintenir votre camping-car. Veuillez examiner tous les manuels fournis avec votre camping-car, et contactez votre concessionnaire vendeur ou le fournisseur des pièces si vous avez des questions. Note : Le non-respect de l'entretien du camping-car tel qu'indiqué dans ces manuels annule cette garantie limitée, et tout dommage au camping-car résultant de votre négligence n'est pas couvert par cette garantie limitée.

CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

ACCEPTATION DE LA GARANTIE

Lorsque vous demandez ou acceptez la réalisation de réparations selon les termes de cette garantie limitée, vous confirmez l'acceptation de tous les termes de cette garantie limitée, y compris, à titre d'exemple, les limitations et dénis de garantie, la clause de sélection du forum et la clause réduisant le délai dans lequel une action en justice doit être intentée pour manquement.

RECOURS JURIDIQUES

LA JURIDICTION EXCLUSIVE POUR DÉCIDER DES LITIGES JURIDIQUES RELATIFS À UNE VIOLATION PRÉSUMÉE DE GARANTIE OU AUTREMENT LIÉS À VOTRE ACHAT OU PROPRIÉTÉ DU CAMPING-CAR DOIT ÊTRE DÉPOSÉE DANS LES TRIBUNAUX DE L'ÉTAT DE L'INDIANA. CETTE GARANTIE LIMITÉE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE ET CONSTRUITE SELON LES LOIS DE L'ÉTAT DE L'INDIANA. SAUF INTERDICTION PAR LA LOI DE L'ÉTAT, TOUTES LES RÉCLAMATIONS, CONTROVERSES ET CAUSES D'ACTION DÉCOULANT DE OU RELATIVES À CETTE GARANTIE LIMITÉE, QU'ELLES SOIENT FONDÉES SUR LE CONTRAT, UN DÉLIT OU UN STATUT, SERONT RÉGIES PAR LES LOIS DE L'ÉTAT DE L'INDIANA, Y COMPRIS SON STATUT DE LIMITATIONS, SANS DONNER EFFET À AUCUNE RÈGLE DE CONFLIT DE LOI QUI ENTRÂÎNERAIT L'APPLICATION DES LOIS D'UNE AUTRE JURIDICTION.

CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE. TOUTES LES ACTIONS DE QUELQUE

NATURE QUE CE SOIT RELATIVES AU VR SERONT DÉCIDÉES PAR UN JUGE PLUTÔT QUE PAR UN JURY. La renonciation au jury et la clause de choix de loi, ainsi que les limitations et dénis de garanties, peuvent ne pas s'appliquer à vous si la loi de l'État ou de la province concernée interdit une renonciation au procès par jury ou l'application d'une clause de choix de loi entraînant une renonciation à une cause d'action statutaire non renonçable. Par exemple, l'État de Californie n'autorise pas la renonciation à la Song Beverly Consumer Warranty Act et/ou au droit à un procès par jury.

CONSOMMATEURS DE CALIFORNIE : Heartland a choisi de suivre les procédures décrites dans le Code de procédure civile de Californie § 871.20 et suivants, concernant les exigences de notification préalable au litige pour les réclamations des consommateurs déposées conformément à la Song Beverly Consumer Warranty Act. Pour se conformer aux exigences de notification préalable au litige de la Song Beverly Consumer Warranty Act de Californie (décrites à la Section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), un avis écrit peut être envoyé à Heartland, soit par e-mail à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Heartlandrvs.com, soit par courrier certifié ou recommandé, avec accusé de réception, envoyé à l'adresse suivante : Heartland, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

CONSOMMATEURS DE CALIFORNIE : Heartland a choisi de suivre les procédures décrites dans le Code de procédure civile de Californie, section 871.20, et les suivantes, concernant les exigences de notification préalable au litige pour les réclamations des consommateurs déposées conformément à la loi Song-Beverly Consumer Warranty. Pour se conformer aux exigences de notification préalable au litige de la loi Song Beverly Consumer Warranty de Californie (décrites à la section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), une notification écrite peut être envoyée à Heartland, soit par e-mail à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Heartlandrvs.com, soit par courrier certifié ou recommandé, avec accusé de réception, envoyé à l'adresse suivante : Heartland, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

HEARTLAND

903 S. Main Street * P.O. Box 460 * Middlebury, IN
46540 Téléphone : (800) 283-8267

GARANTIE LIMITÉE HEARTLAND 2026

CE QUI EST COUVERT ET QUI EST COUVERT

Cette garantie limitée couvre uniquement les véhicules de loisirs vendus et restés aux États-Unis, dans les territoires américains et au Canada, utilisés à des fins de voyages récréatifs et de camping. Si un défaut important de matériau ou de fabrication, attribuable à Heartland, est constaté et signalé à Heartland ou à un concessionnaire agréé pendant la période de garantie applicable, il sera réparé ou remplacé, au choix de Heartland, sans frais pour le propriétaire du véhicule de loisirs, conformément aux termes, conditions et limitations de cette garantie limitée.

Cette garantie limitée s'applique uniquement au premier acheteur consommateur d'un véhicule de loisirs neuf. Tous les droits et limitations de cette garantie sont applicables uniquement au propriétaire d'origine du véhicule de loisirs. Vous pouvez contacter un concessionnaire indépendant et agréé pour plus de détails.

LIMITATIONS, EXCLUSIONS ET DÉNÉGATION DES GARANTIES IMPLICITES

Toute garantie implicite découlant de la loi d'État ou fédérale, y compris la garantie implicite de qualité marchande et/ou d'adéquation à un usage particulier, est limitée en durée à la durée définie dans cette garantie limitée, et est limitée en portée de couverture à la portée de couverture de cette garantie limitée, et est en outre limitée aux défauts existant au moment de la vente qui se sont manifestés et ont émergé pendant la période de couverture de la garantie implicite. Toutes les garanties et conditions implicites, légales ou autres, sont entièrement déclinées en ce qui concerne les véhicules de loisirs ou les composants de véhicules de loisirs exclus ou non couverts par cette garantie.

Heartland ne fait aucune garantie de nature autre que celle contenue dans cette garantie limitée. Heartland n'autorise aucune personne à créer une autre obligation ou responsabilité pour elle concernant ce véhicule de loisirs, et Heartland n'est pas responsable de toute représentation, promesse ou garantie faite par un concessionnaire ou toute autre personne au-delà de ce qui est expressément indiqué dans cette garantie limitée, et personne n'a l'autorité d'élargir, d'amender ou de modifier cette garantie limitée. Tout concessionnaire vendeur ou de service n'est pas l'agent de Heartland, mais une entité indépendante.

HEARTLAND NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS QUI POURRAIENT RÉSULTER D'UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE. À TITRE D'EXEMPLE, LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS INCLUENT LES FRAIS DE CARBURANT ET DE TRANSPORT POUR LIVRER LE VÉHICULE DE LOISIRS À UN CONCESSIONNAIRE DE SERVICE, LES CHAMBRES D'HÔTEL, LES PERTES DE SALAIRES AINSI QUE LES CONSÉQUENCES DES DOMMAGES D'HUMIDITÉ TELS QUE LA MOISSURE ET LE MILDIOU AINSI QUE LA ROUILLE ET LA CORROSION.

Cette exclusion des dommages consécutifs et accessoires sera indépendante de toute défaillance de l'objectif essentiel de toute garantie, et cette exclusion survivra à toute détermination selon laquelle cette garantie limitée ou toute garantie implicite a échoué dans son objectif essentiel.

Certains États n'autorisent pas les restrictions sur la durée d'une garantie implicite, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, donc les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

LA DURÉE DE LA COUVERTURE

La durée de cette garantie limitée est d'un an. La période de garantie

commence à la date à laquelle le véhicule récréatif est livré au premier acheteur au détail par un concessionnaire indépendant autorisé de Heartland, ou, si le concessionnaire met le véhicule en service avant la vente au détail, à la date à laquelle le véhicule récréatif est placé pour la première fois en service.

Le terme de cette garantie limitée est de trois ans pour les défauts substantiels des 'Composants Structurels'. Les Composants Structurels désignent les matériaux et/ou la main-d'œuvre directement attribuables à Heartland concernant la lamination de l'assemblage des parois latérales en fibre de verre, la lamination de l'assemblage de la paroi arrière, la lamination de l'assemblage de la paroi avant en fibre de verre (enveloppe), l'assemblage du cadre des parois latérales, des parois d'extrémité, avant et arrière (bois et aluminium), l'assemblage du cadre du toit (bois et aluminium), et l'assemblage du cadre du plancher (bois et aluminium). Les Composants Structurels excluent spécifiquement les capuchons en fibre de verre avant et arrière et tout autre accessoire en fibre de verre cosmétique, le métal des parois latérales (à moins que la cause première soit la structure du mur); le matériau extérieur du toit (caoutchouc EPDM, TPO, etc.); le revêtement de sol (moquette, linoléum, carrelage en bois dur, etc.); tous les accessoires des parois latérales, des parois d'extrémité, avant et arrière, du toit et du plancher, et la délamination causée par une infiltration d'eau due à un manque d'entretien requis des joints extérieurs ou à un autre entretien. Les Composants Structurels excluent également tous les éléments identifiés sous 'Ce qui n'est pas couvert' ci-dessous.

Heartland se réserve le droit d'utiliser des pièces neuves ou remanufacturées de qualité similaire pour effectuer tout travail, et de procéder à des modifications de pièces et de conception de temps à autre sans en informer quiconque. Heartland se réserve le droit de modifier la conception ou le matériau de ses produits sans encourir d'obligation d'incorporer ces changements dans tout produit précédemment fabriqué. Heartland ne garantit pas la performance future de ce véhicule récréatif, et cette garantie limitée n'est pas destinée à s'étendre à la performance future de ce véhicule récréatif, ou de ses matériaux, composants ou pièces. De plus, l'obligation du propriétaire du véhicule récréatif de notifier Heartland, ou l'un de ses concessionnaires indépendants autorisés, d'un défaut revendiqué ne modifie pas l'obligation imposée au propriétaire du véhicule récréatif de contacter directement Heartland lorsqu'il tente de poursuivre des recours en vertu du droit étatique ou fédéral.

COMMENT OBTENIR UN SERVICE

Il est normal de s'attendre à certains services de garantie pendant la période de cette garantie limitée. Pour obtenir un service de garantie, le propriétaire doit faire tout ce qui suit :

1. Signalez à un concessionnaire indépendant et agréé de Heartland, ou directement à Heartland, tout défaut substantiel de matériel ou de fabrication attribuable à Heartland, pendant la période de garantie mentionnée ci-dessus;
2. Faites la notification mentionnée au point (1) ci-dessus dans les dix (10) jours suivant la découverte par le propriétaire, ou la date à laquelle il aurait dû découvrir, le défaut substantiel de matériel ou de fabrication attribuable à Heartland;
3. Planifiez rapidement un rendez-vous et apportez le véhicule récréatif à un concessionnaire indépendant et agréé de Heartland, ou directement à Heartland, pour les réparations; et
4. Payer tous les frais de transport, droits d'importation, taxes et toutes dépenses accessoires liées à l'obtention du service de garantie.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter Heartland à l'adresse suivante : 903 S. Main Street, P.O. Box 460, Middlebury, Indiana 46540, à l'attention du Service Client, (800) 283-8267.

REMARQUE: Heartland ne contrôle pas la planification des travaux de service dans les concessions indépendantes et agréées. Vous pouvez rencontrer des

retard dans la planification ou l'achèvement du travail. De plus, vous devez informer le concessionnaire vendeur au moment de la livraison pour faire effectuer les travaux sur tout défaut survenu à l'usine lors de la fabrication, sans frais pour vous, comme prévu par cette garantie limitée. (Voir ci-dessous sous CE QUI N'EST PAS COUVERT).

Si deux (2) tentatives ou plus ont été effectuées pour corriger tout défaut couvert que vous estimez porter atteinte à la valeur, l'utilisation ou la sécurité du camping-car, ou si cela a pris plus de trente (30) jours pour terminer ces types de réparations, vous devez, dans la mesure permise par la loi, notifier directement Heartland par écrit, à l'adresse ci-dessus, de la réparation infructueuse des défauts présumés afin que Heartland puisse s'impliquer directement pour s'assurer que vous bénéficiez du service conformément aux termes de cette garantie limitée.

RECOURS EN RÉPARATION : L'unique et exclusive obligation de Heartland dans le cadre de cette Garantie Limitée est de traiter, selon les normes de l'industrie, tout défaut substantiel couvert découvert et signalé pendant la période de garantie, à condition que : (1) vous avertissiez Heartland ou un concessionnaire agréé dans les 10 jours suivant votre découverte du défaut substantiel ; ET (2) vous livriez le véhicule de loisirs à Heartland ou à une concession agréée à vos frais ; ET (3) vous identifiez le défaut spécifique du véhicule à Heartland ou à son concessionnaire agréé, tel que reflété dans l'autorisation de travail ou l'ordre de réparation associé à la visite de service.

En raison de la nature saisonnière de l'utilisation des véhicules de loisirs, votre véhicule peut être entreposé chez Heartland ou chez un concessionnaire agréé, sans frais pour vous, pendant une période prolongée avant ou après toute réparation sous garantie. Sauf si des réparations sous garantie sont activement effectuées sur votre véhicule, il est disponible à l'utilisation même lorsqu'il est entreposé chez Heartland ou chez un concessionnaire agréé—ce temps de stockage n'est pas considéré comme une période où votre véhicule est hors service et inutilisable. Si vous souhaitez utiliser votre véhicule pendant qu'il est entreposé chez Heartland ou chez un concessionnaire agréé en attente de réparations sous garantie, veuillez contacter Heartland au (800) 283-8267. De même, si vous rencontrez des difficultés avec un concessionnaire pour obtenir des réparations sous cette Garantie Limitée ou pour récupérer votre véhicule d'un concessionnaire, veuillez contacter Heartland au (800) 283-8267.

RECOURS DE SECOURS : Si le recours principal échoue à corriger un défaut substantiel après un nombre raisonnable de tentatives de réparation, votre recours unique et exclusif consistera à faire en sorte que Heartland paie un atelier de service indépendant de votre choix pour effectuer les réparations du défaut substantiel. Si le défaut substantiel ne peut pas être réparé, votre recours exclusif sera de recevoir des dommages pour perte de valeur (c'est-à-dire la différence entre votre prix d'achat et la valeur réelle du véhicule à la date d'achat en raison du défaut substantiel irréparable). Vous devez épuiser le recours principal et ce recours de secours et ces deux recours doivent échouer dans leur but essentiel avant d'engager toute action contre Heartland. Vous acceptez de notifier à Heartland l'atelier de service indépendant que vous choisissez pour effectuer les réparations du défaut dans les 14 jours suivant la demande d'exécution des réparations. Vous acceptez également d'agir de bonne foi pour épuiser le recours de secours. Si l'atelier de service indépendant que vous demandez pour effectuer le recours de secours refuse d'effectuer les réparations, vous acceptez que le centre de service Heartland en Indiana effectue le recours de secours.

Si vous recherchez des dommages pour perte de valeur, vous et Heartland (ou la personne fournissant l'opinion sur la perte de valeur) DEVEZ, avec précision, divulguer au juge ou au jury comment le chiffre de perte de valeur a été déterminé afin que l'exactitude puisse être vérifiée par réplcation. Si le chiffre de perte de valeur ne peut être vérifié par réplcation, vous et Heartland convenez que toute opinion de perte de valeur ne sera pas utilisée pour déterminer le recours en cas de violation de garantie.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

A titre d'exemple seulement, cette garantie limitée ne couvre pas les éléments suivants :

- défauts des matériaux, composants ou pièces de la structure du véhicule récréatif non imputables à Heartland ;
- éléments ajoutés ou modifiés après que le véhicule a quitté la possession de Heartland ;
- équipements ou accessoires supplémentaires installés dans tout point de vente, autre entreprise ou par toute autre partie que Heartland ;
- tout véhicule utilisé à des fins de location ou autres fins commerciales (Remarque : Il sera conclu que le véhicule a été utilisé à des fins commerciales si le propriétaire ou l'utilisateur dépose une déclaration fiscale revendiquant tout avantage fiscal commercial lié au véhicule, ou si le véhicule est acheté, enregistré ou titré au nom d'une entreprise ou d'une association commerciale telle qu'une société ou une société à responsabilité limitée) ;
- tout véhicule vendu ou utilisé hors des États-Unis, des territoires américains ou du Canada ;
- tout véhicule non utilisé exclusivement pour les voyages et le camping de loisirs ;
- tout véhicule acheté aux enchères ou en gros ;
- tout véhicule acheté auprès d'un revendeur qui n'est pas un concessionnaire agréé de Heartland ;
- tout défaut résultant d'un excès de poids sur les composants structurels ;
- usure normale, telles que déchirures, perforations, salissures, moisissures, décoloration ou dégradation du plastique ou de la fibre de verre extérieurs, ou des textiles, tels que le mobilier, les rideaux, les tapis, le vinyle, les moustiquaires, les coussins, les matelas et les tissus ;
- les effets de la condensation ou de l'humidité de condensation à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule ;
- moisissure ou tout dommage causé par la moisissure à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule ;
- imperfections qui n'affectent pas l'aptitude du véhicule à l'usage auquel il est destiné ou éléments fonctionnant comme prévu mais ne vous satisfaisant pas ;
- peinture ou finition extérieure ;
- problèmes, y compris fuites d'eau, dus à une mauvaise utilisation, une mauvaise manipulation, une négligence ou un abus, y compris le non-respect du manuel d'entretien du propriétaire ou d'autres maintenances de routine telles que les inspections, lubrification, ajustements, serrage des vis et raccords, resserrage des écrous de roue, étanchéité, rotation des pneus ;
- dommages dus à un accident, prévisible ou non, y compris tout acte météorologique ;
- dommages, rouille ou corrosion dus à l'environnement, vol, vandalisme, incendie ou autres actes non imputables à Heartland ;
- dommages causés par une pression d'eau non régulée, un trop-plein de réservoir ou des modifications du système de plomberie entraînant une inondation du véhicule ;
- non-respect par l'acheteur d'origine ou d'autres personnes des procédures d'entretien ordinaires recommandées par Heartland ;
- dommages causés par des branchements électriques non protégés (domicile ou camping), surtensions, foudre, surcharge de circuits ou modifications du système électrique ;
- dommages résultant de l'usure ou de la défaillance des pneus ;
- vérins hydrauliques ou système de nivellement ;
- dégradations, rayures, bosses, éclats sur toute surface ou tissu du véhicule ;
- dommages causés par une infestation d'insectes ou d'animaux ;
- dommages causés par une utilisation hors route, une surcharge du véhicule ou une modification du véhicule, ou de ses composants ou pièces ;
- alignement des roues ou ajustements des essieux causés par un entretien inapproprié, une surcharge ou des dommages dus aux dangers de la route, y compris les voyages hors route, dommages aux roues ou équilibrage ou dommages

en cas de défaillances des pneus :

- tous les frais liés à l'obtention du service, y compris, par exemple, les frais de déplacement, sont spécifiquement exclus de la couverture de cette garantie ;
 - tout camping-car utilisé comme résidence ; et •
- tout composant, système ou partie du camping-car garanti par une autre entité, incluant, par exemple, la manipulation, le freinage, l'équilibrage des roues, les pneus, les chambres à air, les batteries, les jauges, le générateur, le store, les vérins hydrauliques, l'onduleur, le convertisseur, le micro-ondes, la télévision, le lecteur DVD/CD, la radio, les haut-parleurs, le réfrigérateur, la cuisinière, le chauffe-eau, la pompe à eau, la cuisinière, le détecteur de monoxyde de carbone, le détecteur de fumée, le détecteur de propane, le chauffage ou tout climatiseur. La garantie écrite fournie par tout fabricant du composant est la responsabilité directe de ce fabricant. Des défauts et/ou des dommages aux surfaces intérieures et extérieures, aux finitions, à la sellerie et à d'autres éléments d'apparence peuvent survenir à l'usine. Ces éléments sont généralement détectés et corrigés à l'usine ou par le concessionnaire vendeur avant la livraison au client final. Vous devez inspecter votre camping-car pour ce type de dommage lors de la réception. Si vous trouvez un tel défaut ou dommage, vous devez en informer le concessionnaire vendeur au moment de la livraison pour que ces éléments soient couverts par cette garantie limitée et pour que le travail soit effectué sur les éléments sans frais pour vous, tel que prévu par cette garantie limitée.

Les fabricants de pièces et d'appareils peuvent offrir des garanties limitées couvrant les parties du camping-car qui ne sont pas couvertes par la Garantie Limitée émise par Heartland. Pour en savoir plus sur les composants et appareils spécifiques non couverts par cette Garantie Limitée, veuillez contacter directement Heartland ou consulter les documents fournis avec le camping-car.

ÉVÉNEMENTS DÉCHARGEANT HEARTLAND DE SES OBLIGATIONS EN VERTU DE LA GARANTIE

Certains événements déchargent complètement Heartland de toute obligation en vertu de cette garantie et l'annulent. Par exemple, les situations suivantes déchargent Heartland de toute obligation expresse ou implicite de réparer ou de remplacer tout défaut résultant de : toute location ou utilisation commerciale du camping-car (tel que défini dans cette garantie), tout camping-car titré ou enregistré au nom d'une entreprise ou association commerciale (comme une société ou une société à responsabilité limitée), tout camping-car vendu ou utilisé en dehors des États-Unis, des territoires américains ou du Canada, tout camping-car vendu aux enchères ou en gros ou par un concessionnaire non autorisé, tout défaut d'une pièce fabriquée séparément, la négligence du propriétaire ou le défaut de fournir un entretien régulier (voir le manuel du propriétaire), toute modification non autorisée, utilisation hors route, collision ou accident, prévisible ou non, y compris les actes météorologiques ou les dommages ou la corrosion dus à l'environnement, vol, vandalisme, incendie, explosions, surcharge au-delà des limites de poids, et modification de toute partie du camping-car, ou tout usage du camping-car comme résidence semi-permanente ou permanente.

RECOURS JURIDIQUES

TOUTE ACTION POUR FAIRE VALOIR UNE PARTIE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, OU TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DOIT ÊTRE ENGAGÉE DANS LES QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS SUIVANT L'EXPIRATION DE LA PÉRIODE DE COUVERTURE DE GARANTIE DÉSIGNÉE CI-DESSUS. La réalisation de réparations ne suspend pas cette période de limitation sauf si la loi de l'État en dispose autrement. Toute réparation effectuée après l'expiration de la période de couverture de garantie, ou toute réparation concernant des éléments exclus de la couverture de cette garantie limitée, sera considérée comme des réparations « de courtoisie », et elles n'altéreront pas les termes exprès de cette garantie limitée, ni n'étendront la période de couverture de garantie ou cette période de limitation. De plus, cette garantie n'est pas destinée à s'étendre à une performance future, et rien dans cette garantie, ni aucune

action de Heartland ou de tout agent de Heartland ne sera interprétée comme une extension de la période de garantie ou de cette période de limitation. Certains États ne permettent pas une réduction du délai de prescription, donc cette réduction peut ne pas s'appliquer à vous. Heartland n'est pas tenu de vous informer si les réparations autorisées sont considérées comme « de courtoisie » par Heartland.

ENREGISTREMENTS DE GARANTIE

Vos dossiers d'enregistrement de garantie doivent être complétés et remis aux fabricants des pièces de composants. Le concessionnaire vendeur vous aidera à remplir et à soumettre le formulaire d'enregistrement de garantie du produit Heartland. Ce formulaire doit être retourné à Heartland dans les dix (10) jours suivant la réception de votre camping-car. Votre garantie Heartland ne sera pas enregistrée à moins que cet enregistrement de garantie ne soit complété et reçu par Heartland. Le défaut de déposer cet enregistrement de garantie auprès de Heartland n'affectera pas vos droits en vertu de cette garantie limitée tant que vous pouvez fournir une preuve d'achat, mais cela peut entraîner des retards dans l'obtention des avantages de cette garantie limitée, et cela peut empêcher les installations de service de fournir les réparations appropriées et/ou le remplacement de pièces. Remarque, la soumission et l'acceptation d'un enregistrement de garantie n'altèrent pas les termes exprès de cette garantie limitée ni aucune de ses exclusions.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Il incombe au propriétaire d'assurer l'entretien et la maintenance appropriés du véhicule récréatif (VR), ainsi que de garantir une répartition correcte de la charge. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez consulter le manuel du propriétaire de Heartland ainsi que les manuels des fabricants du châssis et d'autres composants. Ces documents décrivent les soins et maintenances nécessaires pour préserver votre VR. Veuillez examiner tous les manuels fournis avec votre VR, et contactez votre concessionnaire vendeur ou le fournisseur de la pièce si vous avez des questions. Notez : Le non-respect de l'entretien du VR tel que mentionné dans ces manuels annule cette garantie limitée, et tout dommage au VR résultant de votre omission de ces soins n'est pas couvert par cette garantie limitée.

CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

ACCEPTATION DE LA GARANTIE

Lorsque vous demandez ou acceptez des réparations selon les termes de cette garantie limitée, vous confirmez l'acceptation de tous les termes de cette garantie limitée, incluant, à titre d'exemple, les limitations et exclusions de garantie, la clause de sélection du tribunal et la clause réduisant le délai dans lequel une action en justice doit être intentée pour rupture.

RECOURS JURIDIQUES

JURIDICTION EXCLUSIVE POUR DÉCIDER DES LITIGES LÉGAUX RELATIFS À UNE VIOLATION PRÉSUMÉE DE LA GARANTIE OU AUTREMENT LIÉS À VOTRE ACHAT OU PROPRIÉTÉ DU VR DOIT ÊTRE DÉPOSÉE DANS LES TRIBUNAUX DE L'ÉTAT DE L'INDIANA. CETTE GARANTIE LIMITÉE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE ET CONSTRUITE CONFORMÉMENT AUX LOIS DE L'ÉTAT DE L'INDIANA. SAUF INTERDICTION PAR LA LOI DE L'ÉTAT, TOUTES LES RÉCLAMATIONS, CONFLITS ET CAUSES D'ACTION DÉCOULANT DE OU RELIÉS À CETTE GARANTIE LIMITÉE, QU'ILS SOIENT FONDÉS SUR LE CONTRAT, LE DÉLIT OU LE STATUT, SERONT RÉGIS PAR LES LOIS DE L'ÉTAT DE L'INDIANA, Y COMPRIS SON DÉLAI DE PRESCRIPTION, SANS TENIR COMPTE DE TOUTE RÈGLE DE CONFLIT DE LOIS QUI ENTRAÎNERAIT L'APPLICATION DES LOIS D'UNE JURIDICTION DIFFÉRENTE.

GARANTIE & SERVICE

CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE. TOUTES LES ACTIONS RELATIVES AU VR SERONT DÉCIDÉES PAR UN JUGE PLUTÔT QUE PAR UN JURY.

La renonciation au jury et la clause de choix de la loi, ainsi que les limitations et les dénis de garanties, peuvent ne pas s'appliquer à vous si la loi applicable de l'État ou de la province interdit la renonciation à un procès par jury ou l'application d'une clause de choix de la loi entraînant une renonciation à une cause d'action statutaire non renonçable. Par exemple, l'État de Californie n'autorise pas la renonciation à la Loi sur les garanties de consommation Song Beverly et/ou au droit à un procès par jury.

CONSUMMATEURS DE CALIFORNIE : Heartland a choisi de suivre les procédures décrites dans le Code de procédure civile de Californie § 871.20 et suivants, concernant les exigences de notification préalable au litige pour les réclamations des consommateurs déposées conformément à la Loi de garantie du consommateur Song Beverly. Pour se conformer aux exigences de notification préalable au litige de la Loi de garantie du consommateur Song Beverly de Californie (décrites à la Section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), une notification écrite peut être envoyée à Heartland, soit par email à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Heartlandrvs.com, soit par courrier certifié ou recommandé, avec accusé de réception, envoyé à l'adresse suivante : Heartland, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

CONSUMMATEURS DE CALIFORNIE : Heartland a choisi de suivre les procédures décrites dans le Code de procédure civile de Californie, Section 871.20, et ce qui suit, concernant les exigences de notification préalable au litige pour les réclamations des consommateurs déposées conformément à la Loi de garantie du consommateur Song-Beverly. Pour se conformer aux exigences de notification préalable au litige de la Loi de garantie du consommateur Song Beverly de Californie (décrites à la Section 871.24 du Code de procédure civile de Californie), une notification écrite peut être envoyée à Heartland, soit par email à l'adresse suivante : CaliforniaPreSuitNotice@Heartlandrvs.com, soit par courrier certifié ou recommandé, avec accusé de réception, envoyé à l'adresse suivante : Heartland, c/o California Pre-suit Notice, 903 S Main St, Middlebury, IN 46540.

HEARTLAND

903 S. Main Street * Boîte postale 460 *
Middlebury, IN 46540 Téléphone : (800) 283-8267



GARANTIE ET SERVICE

Marque : _____

Modèle : _____

Année du modèle : _____

Numéro de série du véhicule : _____

ENREGISTREMENT D'ENTRETIEN

Date	Kilométrage	Travail effectué	Effectué par	Notes



Highland
RIDGE RV

STARCRAFT 

26.2047702 Vs2

903 S. Main Street, Middlebury, IN 46540 | (800) 283-8267